

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2976 - JEUDI 27 JUILLET 2017

ELECTIONS LOCALES 2017

Les partis de la Majorité se taillent la part du lion



Les résultats des élections locales du 16 juillet publiés mardi par le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, placent largement en tête les partis de la Majorité présidentielle qui ont remporté plusieurs sièges à l'issue de cette élection à la proportionnelle à un tour. PCT, RDPS, MAR, Club-2002 PUR, MCDDI, UFD ainsi que des individualités proches de ce groupement vont reprendre les rênes de la plupart des conseils départementaux et communaux sur l'ensemble du territoire national.

Pages 4 et 5

GESTION MINIÈRE

La Cémac jette les bases d'un Code communautaire

Lancée en mai 2016, l'étude sur l'élaboration d'un Code minier communautaire devrait franchir une étape importante le 28 juillet à Douala, au Cameroun, où des délégués des Etats membres de la Cémac devront examiner sa mise en œuvre effective.

L'élaboration de ce Code communautaire initiée dans le cadre du projet de la gouvernance des matières premières en Afrique piloté par la coopération allemande GIZ intègre les principes et la vision minière africaine.Page 3

CRISE LIBYENNE

Les parties en conflit s'engagent en faveur d'un Etat de droit

À l'initiative du président français, Emmanuel Macron, et tenant compte des organisations internationales engagées auprès de la Libye, le président du Conseil présidentiel du Gouvernement d'entente nationale, Faye Sarraj, et le commandant de l'armée nationale libyenne, Khalifa Haftar, se sont engagés mardi à La Celle Saint-Cloud, en France, à observer un cessez-le-feu et à

s'abstenir de tout recours à la force armée. « Nous, Faye Sarraj et Khalifa Haftar, sommes engagés en faveur de la construction d'un Etat de droit en Libye, souverain, civil et démocratique, qui garantisse la séparation et le respect des droits de l'Homme (...). Cet Etat devra garantir la sécurité des citoyens, l'intégrité du territoire et la souveraineté de l'Etat, ainsi que la bonne gestion des ressources naturelles et financières, dans l'intérêt de tous les Libyens », peut-on lire dans la déclaration conjointe issue de la rencontre de La Celle Saint-Cloud.

Page 9

TRANSPORT FERROVIAIRE

Le sombre tableau du CFCO



Un train du CFCO reliant Pointe-Noire et Brazzaville (DR)

Avec environ huit mois de salaires impayés, des arriérés de cotisations sociales chiffrés en milliards de FCFA, de nombreux retraités qui attendent en vain leur pension plus de deux ans après la mise à la retraite et de nombreuses infrastructures détruites, le Chemin de fer Congo-Océan (CFCO) paye le plus lourd tribut de la situation qui prévaut depuis plus d'une année dans le département du Pool.

Des informations émanant des milieux de l'entreprise laissent entendre que les travaux de réhabilitation des ponts détruits entre les localités de Kinkembo et Loulombo sont en phase d'achèvement.

À quand la reprise du trafic sur les lignes du CFCO considéré comme l'épine dorsale de l'économie congolaise ?

Page 3

ÉDITORIAL

Rappel

Page 2

ÉDITORIAL

Rappel

Il est bon, il est juste que la France, par la voix et l'action de sa plus haute autorité, entreprenne de réparer l'erreur dramatique commise il y a six ans par l'ancien président Nicolas Sarkozy lorsque celui-ci décida de faire abattre Mouammar Kadhafi avec l'aide des forces britanniques. Et l'on ne peut donc qu'approuver la rencontre qu'Emmanuel Macron a organisée mardi, en région parisienne, entre le Premier ministre Fayez al-Sarraj et le général Khalifa Haftar.

Si, en effet, le dialogue engagé entre les deux plus influents frères ennemis de la Libye permet d'avancer vers la conclusion d'un accord qui permettrait de mettre fin au chaos engendré par la disparition du « Guide », la terrible descente vers l'abîme qui menace la Libye, mais aussi l'Afrique du Nord, la région du Sahel et l'Europe du Sud aurait enfin une chance de s'arrêter. Certes il ne résoudrait pas d'un coup de baguette magique le problème infiniment complexe qui est né de la faute stratégique commise par les puissances occidentales, mais il créerait les conditions d'un règlement pacifique de la crise.

Disons cependant au président de la République française qu'il serait sage d'associer les pays africains à la démarche qu'il entreprend. Car l'Union Africaine, dont les mises en garde répétées n'ont pas été entendues à Paris et à Londres lorsque fut prise la décision de faire abattre Mouammar Kadhafi a entrepris elle-même une action en faveur de la paix qui commence lentement mais sûrement à porter des fruits. Menée par le Comité de haut niveau que préside notre propre président, Denis Sassou N'Gusso, et qui s'est réuni récemment à Brazzaville, cette action en faveur de la réconciliation et de la paix constitue une avancée majeure qu'il ne faut surtout pas négliger.

L'erreur que les puissances occidentales ne doivent pas commettre serait de croire qu'elles peuvent mettre fin au conflit libyen en usant des seuls arguments que leur confèrent leurs richesses et les moyens militaires qu'elles détiennent. En abusant de cette double capacité dans un conflit dont elles ne mesureraient pas l'ampleur, elles ont jeté hier de l'huile sur un feu qui couvait. Rien ne serait pire aujourd'hui pour leurs propres intérêts que de ne pas tenir compte des conseils avisés qui peuvent leur être donnés par les Africains eux-mêmes.

Les Dépêches de Brazzaville

LÉGISLATIVES 2017

Anatole Collinet Makosso remercie ses électeurs

Elu dès le 1^{er} tour des élections législatives du 16 juillet dernier avec environ 72% des voix dans la première circonscription électorale de Loandjili, 4^e arrondissement de Pointe-Noire, le candidat du Parti congolais du travail PCT), Anatole Collinet Makosso a remercié récemment tous ceux qui l'ont soutenu lors de ce scrutin.

Longtemps considéré comme le fief du Rassemblement pour la démocratie et le progrès social (RDPS), la première circonscription électorale de Loandjili sera désormais représentée à l'Assemblée nationale par un élu du PCT. En effet, Anatole Collinet Makosso et sa suppléante, Suzanne Kaba-Velé Mpan, ont été élus haut la main à l'issue du 1^{er} tour des dernières législatives.

« 72% de suffrages, soit près de 7900 voix sur 11 000 suffrages exprimés, dans une circonscription comme celle-ci, ce n'est pas facile. Le RDPS a été atomisé dans cette circonscription, comme l'a reconnu l'un des responsables de ce parti. Donc, ils ont reconnu la force du PCT, cette circonscription n'a jamais été leur fief, les populations n'ont pas besoin que les gens les gèrent comme si elles étaient des moutons dans un parc où n'im-



Le candidat du PCT, Anatole Collinet Makosso. Crédit photo Adiac

porte qui peut prétendre avoir la clé pour les ouvrir à tout moment », a-t-il déclaré.

Pour lui, les électeurs sont des personnes à respecter. Ils ont besoin que des gens prêtent attention à leurs problèmes. Il ne faut pas prendre les électeurs comme une propriété privée. « Ce sont des citoyens libres qui doivent s'exprimer librement et choisir leurs dirigeants sans se sentir inféodés à tel ou tel autre parti. Nous sommes arrivés avec un message de considération de nos citoyens, de prendre soin de leurs préoccupations et elles ont adhéré. Donc, il faut éviter désormais de penser qu'il y a des fiefs, des localités qu'on aurait déjà achetées »,

a-t-il indiqué.

Le nouvel élu a également félicité son équipe de campagne, les habitants de Loandjili, ainsi que les différentes instances du PCT qui lui ont fait confiance. Quant aux électeurs, Anatole Collinet Makosso a estimé qu'ils sont allés au-delà des considérations subjectives et ethnolinguistiques en portant leur choix sur un député qui incarne la valeur, l'identité nationale. Interrogé sur les actions à mener à l'avenir, ce dernier a déclaré : « Nous avons un engagement devant nos électeurs à qui nous demandons simplement de nous faire confiance pour que nous puissions montrer à notre prédécesseur comment on gère un mandat parlementaire. Tous les sièges de campagne qui avaient été ouverts seront maintenus comme bureaux parlementaires et nous passerons régulièrement à ces niveaux. Nous resterons plus proches de nos populations, nous consoliderons notre électorat et fidéliserons nos électeurs et les encadrerons dans la résolution de leurs problèmes par eux-mêmes ». Rappelons qu'Anatole Collinet Makosso a battu le secrétaire général du RDPS, Julien Makoundi-Tchibinda, qui tenait à conserver le siège qu'occupait le député sortant, Mabio Mavoungou-Nzinga qui n'a pas fait acte de candidature à ce scrutin.

Parfait Wilfried Douniama

Une faible moisson pour les trois grands partis politiques

Alliés à la majorité présidentielle, le Rassemblement Citoyen (RC), le Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI) et la Dynamique républicaine pour le développement (DRD) sont laminés au premier tour des élections législatives du 16 juillet dernier.

Avec ses 25 candidats présentés à ces élections aussi bien à Brazzaville qu'à l'intérieur du pays, le RC n'est sorti qu'avec un seul élu à Mfilou 2. Le Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI) quant à lui, pourtant bien coté à Brazzaville, Pointe-Noire et même à l'intérieur

du pays, n'a eu aucun élu à ce premier tour sur les 28 candidats présentés. Il en est de même de la DRD qui a présenté 21 candidats.

A entendre certaines personnes dans la plupart des quartiers, ces performances s'expliquent par le fait que ces partis n'ont pas fait montre de jugeote dans la manière d'aborder ces élections ou encore ont été trahis par leurs électeurs qui leur ont fait croire qu'ils allaient voter pour leurs candidats.

D'autres par contre ont renvoyé la balle du côté des candidats eux-mêmes qui, pour certains, ont tenu pendant leur mandat, des propos discourtois à l'endroit de leurs mandants. « Nous avons entendu des propos du genre nous avons ache-

té nos votes et donc nous n'avions plus des comptes à rendre à qui que ce soit », a déclaré un électeur d'un quartier du deuxième arrondissement Bacongo, citant un ancien député.

D'autres encore ont soulevé le problème des descentes parlementaires que la plupart des députés de ces partis n'ont pu réaliser au cours de leur mandat. « Ils ne sont même pas descendus pour écouter nos doléances nous qui les avons élus », ont laissé entendre les populations.

Enfin, dans tous les cas, comme l'ont fait savoir les populations, les raisons de ces faibles résultats sont propres à ces formations.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia

Olabouré
Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Adhass

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

TRANSPORT FERROVIAIRE

L'arrêt du trafic dans le Pool continue à paralyser le CFCO

Considéré jadis comme l'épine dorsale de l'économie congolaise, le Chemin de fer Congo océan (CFCO) est confronté à des difficultés financières dues à l'interruption du trafic dans le département du Pool, consécutive au climat d'insécurité prévalant dans cette région.



Un train du CFCO reliant Pointe-Noire et Brazzaville (DR)

Cet arrêt du trafic intervenu l'année dernière entre les villes de Loutété dans le département de la Bouenza et Brazzaville a entraîné une baisse drastique des recettes du CFCO au point où celui-ci ne parvient plus à assurer certaines de ses charges.

En effet, depuis environ huit mois, les salaires des agents du CFCO ne sont pas payés. Le personnel administratif et technique de la société se trouve ainsi dans une situation critique, malgré le versement sporadique de la moi-

tié des salaires.

Hormis le problème des salaires, le CFCO accuse des arriérés des cotisations sociales qui seraient chiffrés en milliards de francs CFA, auprès de la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF) et de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS).

En raison de cette situation, certains agents du CFCO admis à la retraite en 2015 ne se seraient pas encore entrés en possession de leur pension. Le CFCO compte actuellement environ 600 agents

dont la majorité s'apprête à faire valoir leurs droits à la retraite.

Aux difficultés de trésorerie, s'ajoutent celles liées à la destruction des infrastructures, notamment les rails et deux ouvrages de franchissement par les bandits armés dans le Pool, entre les localités de Kinkembo et Loulombo. Selon certaine source, les travaux de réhabilitation de ces ponts se trouvent en phase terminale.

Le CFCO fait partie des maillons essentiels de la chaîne nationale des transports. Cette société a été fortement endommagée pendant les troubles sociopolitiques de 1997. Elle avait notamment perdu des locomotives, wagons, rails et autres matériels techniques.

Le gouvernement congolais avait déboursé plusieurs milliards de francs CFA pour réparer les dégâts enregistrés. La relance du trafic avait permis d'acheminer les marchandises du Port autonome de Pointe-Noire (PAPN) vers l'arrière-pays et vice versa.

À ce jour, nonobstant l'existence de la route nationale n°1, le CFCO en tant que mode de transport de masse demeure important pour l'approvisionnement en carburant et autres produits des villes situées dans la partie septentrionale du Congo.

Christian Brice Elion

NÉONATOLOGIE

Des sages-femmes formées sur les premiers soins du nouveau-né

Quelques dizaines de sages-femmes et infirmiers-accoucheurs des circonscriptions sanitaires de la partie nord de Brazzaville renforcent leurs capacités depuis le mardi 25 juillet. Grâce à des spécialistes américains, ils apprennent à aider les bébés à respirer et à sauver des prématurés dès la première minute de naissance.



Un exercice de simulation d'accouchement (Adiac)

Une équipe d'infirmiers-accoucheurs américains membres de l'ONG « Aider les enfants à respirer » de l'église de Jésus-Christ des saints des derniers jours séjournent depuis quelque temps à Brazzaville. Leur mission au Congo consiste à former leurs pairs congolais sur les méthodes qualifiées de réanimation des nouveau-nés. Le lancement de cette activité humanitaire a eu lieu le 25 juillet dernier à la clinique municipale Leyono, à Ouenzé dans le cinquième arrondissement de Brazzaville, en présence de conseiller à la santé, Jean Vivien Mombouli, et de la sénatrice Fouty-Soungou.

Pour l'ambassadrice de la campagne pour l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle en Afrique, Fouty-Soungou, cette initiative de l'église de Jésus-Christ des saints des derniers jours est capitale et permet de sauver de nombreux bébés.

« Lorsqu'on m'a parlé de cette formation, j'ai été aussitôt interpellée, car c'est une occasion de montrer aux sages-femmes, infirmiers accoucheurs et toute l'équipe de la maternité comment sauver les enfants », a-t-elle confié. Nombreux enfants qui naissent en difficulté (des bébés un peu flasques, bleus ou qui ne pleurent pas ni ne s'agitent) dans nos hôpitaux peuvent survivre, mais faute d'expérience ils sont souvent exposés à la mort.

Thérapeute respiratoire, Megan Dennis, travaille dans une maternité aux Etats-Unis. Ayant travaillé auprès des nouveau-nés qui ont besoin des soins intensifs, des bébés malades et prématurés, elle est ravie de partager son expérience avec les infirmiers-accoucheurs congolais.

Le travail des sages-femmes et aide-accoucheurs est vital et nécessite un certain professionnalisme. Si certains actes sont accomplis sur des bébés, il ne peut y avoir de décès. Par exemple, quand le bébé né prématuré commence à pleurer, c'est une indication qu'il est en bonne santé.

Le silence de l'enfant signifie, par ailleurs, que sa voie aérienne est bloquée. Cela réduit son battement cardiaque et le pronostic vital. Ces professionnels de santé sont alors appelés à apporter des soins au bébé dès la première minute de sa vie.

La formation des accoucheurs des circonscriptions sanitaires de la partie nord de Brazzaville s'achève ce jeudi, elle se poursuit pour les Centres de santé de la partie sud de la ville capitale.

F.K.

ZONE CÉMAC

Un premier pas vers l'adoption d'un Code minier communautaire

L'étude sur l'élaboration d'un Code minier communautaire, qui avait été lancée en mai 2016, a franchi une étape importante vers sa mise en œuvre. Le projet de texte sera soumis le 28 juillet aux dirigeants de la commission Cémac et aux délégués des Etats membres.

Douala, la capitale économique du Cameroun, va abriter le vendredi 28 juillet un atelier de présentation du projet de code communautaire pour la Cémac, sur l'initiative du projet de Renforcement de la gouvernance des matières premières en Afrique centrale (Remap) de la coopération allemande GIZ, en appui à la commission de la Cémac.

« Transposer en zone Cémac les principes de la vision minière africaine » : telle est la finalité de l'étude sur l'élaboration d'un Code minier communautaire en zone Cémac », est le thème de cet atelier qui permettra aux participants de comparer les différentes législations nationales et de passer au peigne fin le contenu du projet de Code



Les partenaires du REMAP-Cémac (Adiac)

minier communautaire.

En effet, le projet de l'harmonisation des lois minières élaboré par des experts locaux, sous la coordination du projet Remap, définit les cadres institutionnel et législatif, les régimes miniers et fiscaux, les obligations sociales et environnementales et autres aspects fondamentaux des pays de la Cémac.

Ce processus de l'harmonisation des lois minières au sein de l'espace Cémac doit contribuer au renforcement de la bonne

gouvernance et de la transparence dans le secteur minier au sein de la Cémac, au développement économique et à la réduction de la pauvreté.

Notons que l'étude sur l'élaboration d'une législation minière communautaire visait à développer et proposer, sur la base des lois minières déjà en vigueur dans les pays de la Cémac, un projet de code minier communautaire adapté aux principes de la vision minière africaine.

Fiacre Kombo

Résultats des élections locales, scrutin du 16 juillet 2017

DÉPARTEMENT DE POINTE-NOIRE

Arrondissement 1 Lumumba

Nombre de sièges : 17

PCAP, tête de liste Ndinga Alexis : 3 sièges
 MAR, tête de liste Bouity Viaudo Roland : 2 sièges
 PCT, tête de liste Tall. Ibrahim : 2 sièges
 Upads, tête de liste Mbenzé Aimé Sylvestre : 2 sièges
 RDPS, tête de liste madame Mavoungou Makaya : 1 siège
 Indépendant, tête de liste Packa Patrice Michel : 1 siège
 Club 2002-PUR, tête de liste Missatou Louis Gabriel : 1 siège
 Indépendant, tête de liste : Ndibé Fulbert : 1 siège
 Indépendant, tête de liste Nzambila Ikobo Faty : 1 siège
 Indépendant, tête de liste : Olobo Ndzombou Max : 1 siège
 Indépendant, tête de liste : Kibamba Moïse : 1 siège
 CODEMA, tête de liste : Kaya Pierre : 1 siège

Arrondissement 2 Mvoumvou

Nombre de sièges : 17

RDPS, tête de liste Thystère Tchicaya Jean Marc : 4 sièges
 PCT, tête de liste : Foudi Victor : 3 sièges
 Indépendant, tête de liste : Ndongui Matondo Parfait : 2 sièges
 RC, tête de liste : Loemba Ndzila Félie : 1 siège
 Club 2002-PUR, tête de liste Monudélé-Ngollo Jean-Paul : 1 siège
 Indépendant, tête de liste : Fouti Loubota serge : 1 siège
 Indépendant, tête de liste Loemba Landry Dominique : 1 siège
 MAR, tête de liste : Gamba Félix : 1 siège
 UPADS, tête de liste : Tsaty Marc : 1 siège
 MCDDI, tête de liste : Ntsina Pétronille : 1 siège
 PCAP, tête de liste : Balou Eric : 1 siège

Arrondissement 3 tsié-tsié

Nombre de sièges : 14

PCT, tête de liste : Moué Bayone Jean-Jacques : 8 sièges
 RDPS, tête de liste : Ganga Daniel : 1 siège
 MCDDI, tête de liste : Baboutana Claise Yvvon : 1 siège
 Indépendant, tête de liste : Tchikambou Jean Romuald : 1 siège
 UPADS, tête de liste : Kindi Jean : 1 siège
 Indépendant, tête de liste : Kibangou Duck Daclin : 1 siège
 PULP, tête de liste : Goma Ganga Médard : 1 siège

Arrondissement 4 Loandjili

Nombre de sièges : 14

PCT, tête de liste, Collinet Makosso Anatole : 7 sièges
 Indépendant, tête de liste : Kombo Blanchard : 1 siège
 PCAP, tête de liste : Ondzémé Martial : 1 siège
 RDPS, tête de liste : Makoundi Tchibinda Julien : 1 siège
 PNC la pirogue, tête de liste : Mavoungou Doréat Guillaumette : 1 siège
 UPADS, tête de liste : Pandzou César : 1 siège
 Indépendant, tête de liste : Bouanga René : 1 siège
 Indépendant, tête de liste : Damba Ferdinand : 1 siège

Arrondissement 5 Mongo Mpoukou

Nombre de sièges : 6 sièges

PCT, tête de liste : Massoussa Odette, née Kombila Matéo : 2 sièges
 Indépendant, tête de liste : Mavoungou Nzinga Mabio : 2 sièges
 RDPS, tête de liste : Tchikaya Jean Félix : 1 siège
 PAR, tête de liste : Mboungou Lazard : 1 siège

Arrondissement 6 Ngoyo

Nombre de sièges : 7

PCT, tête de liste : Tchikaya François : 3 sièges

PCAP, tête de liste : Dibakala : 1 siège
 Indépendant, tête de liste : Konia Malonga : 1 siège
 RDPS, tête de liste : Makaya Balou Hugues : 1 siège
 MAR, tête de liste : Bongolo Didace Christian : 1 siège

Sous-préfecture de Tchiamba-Nzassi

Nombre de sièges : 10

RDPS, tête de liste : Fouka Joachim : 3 sièges
 PCT, tête de liste : Mavoungou Jean Clotaire : 2 sièges
 MAR, tête de liste : Paka Alphonse : 2 sièges
 Indépendant, tête de liste : Mavoungou : 1 siège
 Club 2002-PUR, tête de liste Boualokoua : 1 siège
 Indépendant, tête de liste, Taty Joachim : 1 siège

Département du Kouilou

Sous-préfecture de Hinda

Nombre de sièges : 6

PCT, tête de liste Oba Loembé Sotha : 2 sièges
 RDPS, tête de liste : Sounda Jean Aimé : 2 sièges
 MAR, tête de liste : Loembé née Nitou Landou : 2 sièges

Sous-préfecture de Kakamoeka

Nombre de sièges : 9

PCT, tête de liste : Mabilia Alexandre : 6 sièges
 Indépendant, tête de liste : Kaya Robert Michel : 1 siège
 PCAP, tête de liste : Makaya Nzassi Darius : 1 siège
 MAR, tête de liste : Mambou Jean Victor : 1 siège

Sous-préfecture de Mvouti

Nombre de sièges : 10

PCT, tête de liste : Mavoungou Godefroid : 5 sièges
 Indépendant, tête de liste : Makosso Nicaise : 2 sièges
 Indépendant, tête de liste : Matombé Paul : 1 siège
 PCAP, tête de liste : Matindi Michel : 1 siège
 RDPS, tête de liste : Kilouemba Amedé : 1 siège

Sous-préfecture de Loango

Nombre de sièges : 4

MAR, tête de liste : Malonda Félix : 2 sièges
 RDPS, tête de liste : Kastanou, née Tchissambou Joséphine : 1 siège
 PCT, tête de liste : Tchibinda Jean-Louis : 1 siège

Sous-préfecture de Madingo Kaye

Nombre de sièges : 9

MAR, tête de liste : Makosso Serge Marvé : 4 sièges
 PCT, tête de liste : Makaya Makoundi : 2 sièges
 Indépendant, tête de liste : Pambou Jean-Louis : 1 siège
 RDPS, tête de liste : Ngoma Ngambou Justin : 1 siège
 UMP, tête de liste : Nombo Hubert : 1 siège

Sous-préfecture de Dzambi

Nombre de sièges : 9

MAR, tête de liste : Foutou Jean : 4 sièges
 RDPS, tête de liste : Batchi Gabriel : 2 sièges
 PCT, tête de liste : Bongo Mavoungou Raymond : 2 sièges
 Indépendant, tête de liste Makosso Tchibinda Parfait : 1 siège

DÉPARTEMENT DU NIARI

Arrondissement 1 de Dolisie

Nombre de sièges : 23

UPADS, tête de liste : Nzaou Félicien : 7 sièges
 PCT, tête de liste : Nguimbi Pierre Michel : 4 sièges

Résultats des élections locales, scrutin du 16 juillet 2017

(La suite dans notre prochain numéro)

MAR, tête de liste : Izoungou Massanga : 1 siège
 DRD, tête de liste : Kouba Antoine, 1 siège
 Indépendant, tête de liste : Pandou Bayoungouissa : 1 siège
 PRL, tête de liste : Biti Claudia : 1 siège
 Indépendant, tête de liste : Koufika Moussoungou Eugène : 1 siège
 MCDDI, tête de liste : Pougui Alphonse François : 1 siège
 MDD, tête de liste : Mambo Brice Aimé : 1 siège
 MDP, tête de liste, Nzila Ngoma Alain Richard : 1 siège
 Indépendant, tête de liste : Mouélé Bibéné Hugues : 1 siège
 RDPS, tête de liste : Manavingana Hugues : 1 siège
 Indépendant, tête de liste, Ngoubili Constant christian : 1 siège
 Indépendant, tête de liste : Boukoumou Missou Jean Emmanuel : 1 siège

Arrondissement 2 Dolisie

Nombre de sièges : 22

UPADS, tête de liste : Boussou Diambou Joseph : 6 sièges
 PCT, tête de liste : Mayinga Michel : 3 sièges
 MAR, tête de liste : Paul Adam Bidilou : 1 siège
 DRD, tête de liste : Ngoma Michel, 1 siège
 Indépendant, tête de liste : Koussikana Marcel : 1 siège
 Indépendant, tête de liste, Mahoungou Eric : 1 siège
 Indépendant, tête de liste Moussoki Gabriel : 1 siège
 MCDDI, tête de liste : Nvounbou Gabriel : 1 siège
 MDD, tête de liste, Mabo Brice Aimé : 1 siège
 MDP, tête de liste : Bangola Jonathan : 1 siège
 Indépendant, tête de liste : Mouyeni Alain : 1 siège
 Club 2002-PUR, tête de liste : Kimbatcha Dibakala : 1 siège
 Indépendant, tête de liste : Ndoubi Emery : 1 siège
 PPAD, tête de liste : Tsaty Lionel Christel : 1 siège
 RDPS, tête de liste : Mboundou Jean-Luc : 1 siège

Commune de Mossendjo

Arrondissement 1

Nombre de sièges : 12

Indépendant, tête de liste : Moukouanga Hubert : 4 sièges
 UPADS, tête de liste : Mapa Elisabeth : 4 sièges
 PCT, tête de liste : Bopongou Ngoyi Saint Claire : 1 siège
 Indépendant, tête de liste : Mavoungou gorges Adrien : 1 siège
 RDPS, tête de liste : Missengué Martin : 1 siège
 MAR, tête de liste : Niama Florent : 1 siège

Arrondissement 2

Nombre de sièges : 13

Indépendant, tête de liste : Ngouloubi Nsayi Éric : 5 sièges
 PCT, tête de liste : Nguélé Lamir : 3 sièges
 UPDAS, tête de liste : Bounouanza Emmanuel : 2 sièges
 Indépendant, tête de liste : Ntsalabiendzé Joseph : 1 siège
 RDPS, tête de liste : Ilendo Pascal : 1 siège
 PRL, tête de liste : Tété Olivier : 1 siège

Sous-préfecture de Makabana

Nombre de siège : 5

PCT, tête de liste : Niama : 5 sièges

Sous-préfecture de Kibangou

Nombre de sièges : 5

PCT, tête de liste : Boussoukou : 1 siège
 UPADS, tête de liste : Nzamba Bienvenu : 1 siège
 Indépendant, tête de liste : Moulengué Honoré : 1 siège
 Indépendant, tête de liste : Mouingui Albert : 1 siège
 RDPS, tête de liste : Mabounda Aimé Claude Juste : 1 siège

Sous-préfecture de Mbinda

Nombre de sièges : 4

DRD, tête de liste : Ilélé Rock : 1 siège
 PCT, tête de liste : Nzéguélé : 1 siège
 Indépendant, tête de liste : Lépoukou Frédéric : 1 siège
 Indépendant, tête de liste : Nguouendi Makita Jean Noël : 1 siège

Sous-préfecture de Kimongo

Nombre de sièges 5

PCT, tête de liste : Nguimbi Michel : 3 sièges
 RDPS, tête de liste : Mboundou Lékoba Ulrich : 1 siège
 UMP, tête de liste : Ngoma Kionga : 1 siège

Sous-préfecture de Londéla kayes

Nombre de sièges : 4

PCT, tête de liste : Ndombolo Pouma Joseph : 1 siège
 PAD, tête de liste : Mboumba Nzouzi : 1 siège
 UPADS, tête de liste : Bakou Jean-Pierre : 1 siège
 PCAP, tête de liste : Mabika Nanitélamio : 1 siège

Sous-préfecture de Nyanga

Nombre de sièges : 4

FP, tête de liste : Doukaga Hermella Destinée : 4 sièges

Sous-préfecture de Divénié

Nombre de sièges : 5

PCT, Nkouka née Manganga : 2 sièges
 RDPS, tête de liste : Ndzégué Prosper Kevin : 1 siège
 Club 2002-PUR, tête de liste : Massimba Claude Etienne : 1 siège
 UPADS, tête de liste : Mpoukou Sidonie : 1 siège

Sous-préfecture de Moundou nord

Nombre de siège : 4

DRD, tête de liste : Létoki Gérard Makita : 1 siège
 PCT, tête de liste : Biyo Jean Romain : 1 siège
 PRDC, tête de liste : Lengouma Dieudonné : 1 siège
 MAR, tête de liste : Lindoumbi Jean-Pierre : 1 siège

Sous-préfecture de Moundou Sud

Nombre de sièges : 4

MAR, tête de liste : Litendo Kongo Simon : 1 siège
 MCDDI, tête de liste : Mabika Jean Claude : 1 siège
 Indépendant Nkoua Nlphonse : 1 siège
 PCT, tête de liste : Nsaya née Nzongo Julienne : 1 siège

Sous-préfecture de Yaya

Nombre de sièges : 4

PCT, tête de liste : Mivoni Jean Omer : 1 siège
 UMP ; tête de liste : Mbani Jean Valère : 1 siège
 Indépendant, Mayaya Dieudonné : 1 siège
 Indépendant, Ntsoumou Jean Pierre : 1 siège

Sous-préfecture de Banda

Nombre de sièges : 4

PCT, tête de liste : Koumba Justin : 3 sièges
 PCAP, tête de liste : Bitanga André : 1 siège

BACCALAURÉAT TECHNIQUE

Démarrage des épreuves du second tour sur toute l'étendue du territoire national

Le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes, a lancé le 26 juillet au Lycée technique industriel 1er mai de Brazzaville, les épreuves écrites du 2^e tour du baccalauréat technique

Les 6 088 candidats déclarés admissibles à l'issue du 1er tour du baccalauréat technique et professionnel affrontent depuis ce matin les épreuves écrites du second groupe. A Brazzaville, ils sont près de 3000 à passer cet examen dans huit centres retenus. Ainsi, toutes les séries concernées, notamment les séries commerciales, industrielles et agricoles. Le ministre de tutelle qui a procédé au lancement des épreuves de français pour les séries BG, G1 G2 et E s'est félicité du dispositif mis en place par l'équipe pédagogique et la Direction des examens et concours (DEC) techniques pour la bonne organisation du 2e tour. « Il faut dire qu'ils vont gérer plus de 6 000 candidats, ce n'est pas une petite organisation. Nous pensons que les sujets sont à la hauteur de l'examen et que nous aurons de très bons résultats comparativement à l'année dernière. Nous avons pris les mêmes

mesures pour avoir un baccalauréat de qualité méritée par des élèves. Donc, des instructions, les directives, les mesures seront identiques à celles prises pendant le 1^{er} tour », a assuré le ministre Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes, encourageant les candidats.

En effet, les statistiques des résultats du baccalauréat technique et professionnel, session de juin 2017, font état de 1018 admis au 1er tour. Quant aux admissibles, ils sont passés de 5 321 au départ à 6 088 en quelques jours sur les 21 155 candidats présentés, soit un pourcentage de plus de 31%, contre 29,74% en 2016. Notons que les épreuves écrites se déroulent jusqu'au 28 juillet avant de céder la place à la pratique pour certaines séries. Parmi les innovations apportées cette année, on peut citer l'utilisation des détecteurs métalliques pour détecter les appareils électroniques comme le télé-



Le ministre Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes lançant les épreuves du second tour au lycée 1er mai ; crédit photo Adiac

phone portable. En rappel, le baccalauréat technique reste l'un des rares examens d'Etat à deux tours au Congo. D'où, les candidats déclarés admissibles sont obligés de composer sur plus de quatre matières. La conséquence étant le nombre élevé des recalés. En 2016 par exemple, ils étaient au total 288 échoués alors que pendant les années antérieures

c'était des centaines. Interrogé sur une éventuelle suppression des épreuves écrites du second tour, le ministre de l'Enseignement technique et professionnel pense que cela n'est pas envisageable dans la mesure où il faut donner la chance à tous les candidats. « Il faut donner aux élèves une bonne chance pour pouvoir mériter leur baccalauréat. Ainsi donc, nous repêchons

les élèves jusqu'à 8 et 10 de moyenne. La réforme du baccalauréat technique ne veut pas dire systématiquement faire passer un tour unique, il faut refaire les matières appropriées pour le 2^e tour et c'est ce que les équipes pédagogiques et la DEC ont choisi ; cela ne pose aucun problème », a précisé Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes.

Parfait Wilfried Douni ama

MONDE DU TRAVAIL

Le secrétaire général de la Fetrasseic déplore l'absence des leaders syndicaux rompus

Le secrétaire général de la Fédération des travailleurs de la science, des sports, l'enseignement et la culture (Fetrasseic), Basile Ngoli a indiqué le 26 juillet, que le mouvement syndical congolais était malade par manque d'animateurs rompus en techniques syndicales.

Basile Ngoli s'est exprimé à l'ouverture du séminaire de formation des responsables



Les participants à l'ouverture du séminaire (Adiac)

syndicaux de la section et des sous-sections, organisé sur le thème : « renforçons nos capacités managériales pour une Fetrasseic plus forte ».

La formation organisée du 26 au 28 juillet, fait suite entre autres, aux recommandations du premier conseil fédéral extraordinaire de la Fédération tenu en octobre 2016 explique-t-il.

Le conseil avait demandé au secrétariat fédéral de former les responsables syndicaux, particulièrement des jeunes qui sont appelés à prendre la relève des anciens qui doivent quitter la formation syndicale. « Les thèmes choisis donneront les outils de lutte et de défense des intérêts matériels

et moraux de nos adhérents », a déclaré le secrétaire général de la Fetrasseic.

Les enseignements seront dispensés pendant trois jours par les membres de la fédération à savoir Basile Ngoli ; Jean Charles Maniongui ; Germain Mpandzou et Jean Pascal Elenga.

Les participants bénéficieront des instructions sur la vie syndicale, la conduite de négociation, le processus d'organisation d'une grève, d'une réunion, d'une communication. D'autres instructions porteront sur les documents juridiques du syndicaliste, la conduite du contrôle des organes syndicaux, ainsi que sur la déontologie administrative.

Lydie Gisèle Oko

CACOGES

Cabinet d'Audit et de Conseil en Gestion

SEMINAIRES DE FORMATION

Le Cabinet CACOGES organise à Brazzaville en République du Congo du 07 Août au 7 Septembre 2017, un séminaire de formation portant sur les Contrats de partage de production (CPP) et le Nouvel Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit Comptable et à l'Information Financière (AUDCIF).

Résumé

Le séminaire aborde les changements majeurs opérés dans le nouvel acte uniforme OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière. Ces changements qui épousent les fondements de la comptabilité anglo-saxonne entérinent la mutation de la comptabilité générale vers la comptabilité financière. Les travaux du séminaire illustreront donc les différences de traitements comptables qu'impose le nouveau référentiel, avec des exemples, applications et cas pratiques. La conversion du reporting OHADA vers les IFRS (normes internationales) et les travaux essentiels liés à la consolidation et la combinaison des comptes seront également couverts. Le nouveau référentiel entre en vigueur le 1er janvier 2018 pour les comptes personnels et sociaux des entités, et le 1er janvier 2019 pour les comptes consolidés, les comptes combinés et pour les entreprises tenues de présenter leurs états financiers aux normes

IFRS (entreprises cotées et entités procédant à un appel public à l'épargne).

Les différents modules au programme sont :

- Module 01 : Cadre conceptuel de l'amont pétrolier
- Module 02 : Fondamentaux du Contrat de partage de production
- Module 03 : Mécanismes de la répartition de la production
- Module 04 : Fondamentaux de la fiscalité pétrolière
- Module 05 : Fondamentaux de la consolidation
- Module 06 : Elimination des titres
- Module 07 : Les impôts différés
- Module 08 : L'approche par composant (SYSCOHADA révisé)
- Module 09 : La dépréciation des immobilisations (IAS 38)
- Module 10 : Les contrats plu exercices (SYSCOHADA révisé)
- Module 11 : La réévaluation des bilans
- Module 12 : Le crédit-bail
- Module 13 : Les états financiers (SYSCOHADA révisé)
- Module 14 : Les changements sur les traitements comptables (SYSCOHADA révisé)
- Module 15 : Le cadre conceptuel (SYSCOHADA révisé)

Pour plus de renseignements, informations et/ou inscription, contacter :

BRAZZAVILLE

Immeuble 7 Eucalyptus, 2^e Etage, Entrée 201
Av. de la liberté,
Résidence, Les Flamboyants - En face de l'hôpital militaire
Tél. : 06 989 06 06
République du Congo

PAR MAIL ET TÉLÉPHONE

serge.akamandeli@cacoges.cg
(06 510 64 91)
cacoges@gmail.com
raydine.magnongui@cacoges.cg
r.magnongui@gmail.com (06 989 06 06)

LES MEILLEURES FORMATIONS

Réseau et Système

100% pratique

2
Gérez les serveurs virtuels en entreprise

1
Gestion Internet en entreprise

3
Devenez Expert en maintenance informatique et réseau

4
Système Multiwan - Gérez plusieurs fournisseurs Internet - Basculement automatique Répartition de la charge - Connexion permanente

5
Administrez un réseau d'entreprise sous Linux ou Windows (Switch/Vlan/Router/Wifi/DHCP/DNS/WPAD)

6
Antivirus Réseau Symantec Protection SRV & PC



06 621 45 25 / 05 345 78 62

849, rue Voula Plateau des 15 ans (vers la pharmacie Jagger)
Brazzaville - Congo / E-mail : kdcomputer2011@gmail.com

BASSIN CONGO-OUBANGUI-SANGHA

Réalisation d'un état des lieux des ressources en eau par la CICOS

Dans le but de faire de l'eau un réel facteur de développement durable et de croissance, une étude vient d'être réalisée sur l'état des lieux des ressources en eau de la sous-région d'Afrique centrale.

Cette étude a été finalisée en juin 2015, après une longue approche participative, en exploitant et mettant à jour lorsque c'était possible l'énorme source d'information constituée par le Plan d'Action Stratégique (PAS) 2010.

Ce document présente les grandes caractéristiques des ressources en eau du bassin et de leurs usages, ainsi que les acteurs concernés. Il présente surtout une analyse des enjeux et des défis liés à la valorisation, la préservation de l'eau et des ressources connexes.

Le résumé essentiel des conclusions de l'état des lieux est que l'eau dans le bassin du Congo est abondante et encore globalement de bonne qualité ; le support d'un environnement riche et diversifié ; très sous exploitée pour des raisons bien plus liées à la gouvernance, à la gestion et aux infrastructures qu'à la disponibilité de la ressource ; déjà menacée pour certains usages (la navigation surtout) par les impacts du changement climatique.

D'une façon plus détaillée, dix

enjeux sectoriels majeurs sont identifiés dans le bassin parmi lesquels la hausse des taux de desserte (approvisionnement en eau potable et assainissement), qui est l'enjeu qui préoccupe le plus les populations dans leur vie

quotidienne, et qui est peut-être le plus visible pour tous ; l'augmentation de la production hydroélectrique et son accessibilité pour la majorité de la population ; le taux d'accès de la population à l'énergie électrique est de l'ordre de 20% dans le bassin et de 3% en RDC.

Le développement de l'irrigation actuellement est perçue comme un luxe peu utile sauf dans cer-

taines zones dans les parties hautes du bassin. Elle va cependant devenir progressivement indispensable pour deux raisons : suivre la croissance de la population et la demande alimentaire concomitante, et de deux s'affranchir du risque de plus en plus fréquent d'épisodes climatiques extrêmes pouvant mettre les cultures en péril et que les agriculteurs n'ont pas connus jusqu'à

présent.

S'agissant du développement des capacités de transport fluvial, on pourra dire qu'il est sérieusement menacé par les impacts du changement climatique sur l'Oubangui et la Sangha, sur le Kasai aussi, mais d'autres pesanteurs le limitent, qui relèvent des infrastructures et de leur gestion. Or le transport fluvial sur le fleuve Congo est l'épine dorsale du transport multi nodal indispensable à toute la vie économique dans le contexte géographique particulier du bassin, (...).

Les modalités du financement de la CICOS

La Commission internationale du bassin Congo-Oubangui-Sangha (CICOS) est actuellement financée par une combinaison de la Taxe Communautaire d'intégration (TCI) de la CEMAC, d'une contribution directe de la RDC et des appuis des partenaires techniques et financiers (PTF). Ce mécanisme de financement doit être réexaminé en vue de le rendre plus simple et plus stable, en particulier avec la perspective de la révision des relations entre la CEMAC et la CICOS et de l'intégration à la CICOS de nouveaux Etats membres.

Guillaume Ondzé



CENTRAFRIQUE

Deux Casques bleus marocains tués

Deux Casques bleus du contingent marocain ont été tués, le 25 juillet à Bangassou, 700 km à l'est de Bangui, dans une embuscade imputée aux miliciens chrétiens Anti-balaka. Un autre soldat a été légèrement blessé.

Le contingent marocain est tombé dans une embuscade organisée par des éléments présumés du groupe armé anti-Balaka. La Minusca a indiqué que cette attaque s'est produite alors que les Casques bleus effectuaient un ravitaillement en eau pour les besoins humanitaires de la ville. Un soldat de paix marocain avait déjà été tué dimanche à Bangassou dans les mêmes circonstances. «*Je suis choqué par ces nouvelles pertes en vies humaines et je condamne fermement cette violation flagrante du droit à la vie et du droit international*», a écrit Parfait Onanga-Anyanga, chef de la mission de l'ONU.

Le chef de la Minusca a également adressé ses condoléances aux familles des victimes et aux autorités du Maroc. La Minusca a, quant à elle, exprimé toute sa solidarité et tout son soutien au contingent marocain déployé à Bangassou.

En mai, Bangassou a été le théâtre des combats, qui ont fait 115 morts et montré les limites de la Minusca qui compte 13000 hommes. La Centrafrique a basculé dans la violence en mars 2013 avec l'arrivée au pouvoir des rebelles musulmans de la Séléka et la contre-offensive des milices chrétiennes anti-balaka.

L'intervention de la France dans le cadre de l'opération Sangaris, puis le déploiement des Casques bleus ont permis d'enrayer l'escalade meurtrière, mais la situation reste tendue. Le gouvernement et 13 des 14 groupes armés actifs en République centrafricaine ont signé en juin un accord censé mettre un terme au conflit, sous l'égide de la communauté catholique Sant'Egidio.

Josiane Mambou Loukoula

G5 SAHEL

L'AFD va apporter 200 millions d'euros supplémentaires

En réponse à l'appel lancé par le président français au sommet du G5 Sahel, l'AFD s'est engagée à apporter 200 millions d'euros supplémentaires, en dons et sur 5 ans, aux populations sahélo-sahariennes, a-t-on appris.

À l'occasion du Sommet du G5 Sahel, le président français Emmanuel Macron a annoncé que la France, via l'AFD, se mobilise pour venir en aide aux populations sahélo-sahariennes, en complément de son effort dans le domaine de la sécurité. Ceci se fera à travers l'initiative baptisée Tiwara, d'un montant de 200 millions sur 5 ans de dons additionnels par rapport à l'activité normale de l'AFD dans le Sahel. «*Nous allons intervenir plus*

et mieux au Sahel, avec nos partenaires africains, européens et internationaux. L'AFD contribuera à ce plan d'action d'envergure centré sur l'éducation, l'emploi des jeunes, l'agriculture, les énergies vertes et la gouvernance», a déclaré le directeur général de l'AFD Rémy Rioux.

L'appel d'Emmanuel Macron à une Alliance pour le Sahel, une coalition inédite pour renforcer l'efficacité de l'aide au Sahel qui pourrait rassembler la France, l'Union Européenne (UE), l'Allemagne, la Banque Africaine de Développement (BAD), la Banque mondiale (BM) et le Pnud. Les grands acteurs du développement dont l'engagement

se renforce en raison de la persistance de zones de tensions dans les pays vulnérables, ont fait du Sahel une priorité stratégique.

L'AFD compte accentuer son effort au cours des cinq prochaines années au Mali, au Burkina Faso, en Mauritanie, au Niger, et au Tchad. Tiwara est une initiative au Sahel, elle vise à lutter contre les fragilités profondes qui sous-tendent les crises pour accroître la résilience des régions du Sahel. Les interventions cibleront les populations dans les zones fragilisées à travers un effort financier additionnel, financé par une part du produit de la taxe sur les transactions financières.

Noël Ndong

SÉNÉGAL/ELECTIONS

Batoura Kane Niang plaide pour la mobilité des électeurs résidant au Congo

Etant donné que les Sénégalais vivant au Congo vont voter le dimanche 30 juillet prochain les députés devant constituer leur nouvelle Assemblée nationale, l'ambassadeur du Sénégal au Congo, Batoura Kane Niang, a échangé avec le ministre de l'Intérieur congolais, Raymond Zéphirin Mboulou. Elle est venue le voir, a-t-elle expliqué à la presse à l'issue de l'audience, parce que comme le Congo, le Sénégal organise aussi le même jour les élections législatives.

Avec la coïncidence des deux élections et compte tenu du fait qu'au Congo, a-t-elle ajouté, il y aura une ville morte ce dimanche pour le second tour des législatives, j'ai demandé au ministre qu'il puisse nous dire comment le Sénégal pourrait organiser ce scrutin au Congo, notamment à Brazzaville et Pointe-Noire en ce qui concerne surtout la sécurisation des électeurs et leur transport vers les bureaux du vote, a-t-elle précisé.

Roger Ngombé

DÉCLARATION CONJOINTE DES ACTEURS LIBYENS APRES LA CONCERTATION DE LA CELLE SAINT-CLOUD EN FRANCE

En soutien à l'action de l'Organisation des Nations unies et dans le cadre de la mise en œuvre des accords de Skhirat, en tenant compte des initiatives des organisations internationales engagées auprès de la Libye, notamment l'Union africaine, l'Union européenne, la Ligue des Etats arabes, tout en soulignant les efforts menés par les pays amis et les partenaires de la Libye ces derniers mois, en particulier l'Egypte, l'Algérie, les Emirats arabes unis, le Maroc, la Tunisie et l'Italie. Le président de la République française, Emmanuel Macron, a souhaité contribuer à la résolution de la crise libyenne en invitant le 25 juillet 2017 à La Celle Saint-Cloud, le président du Conseil présidentiel du Gouvernement d'entente nationale, Fayez Sarraj, et le commandant de l'armée nationale libyenne, Khalifa Haftar.

Cette initiative vient en plein appui de la mission du nouveau représentant spécial du secrétaire général des Nations unies, Ghassan Salamé, qui a participé aux échanges le 25 juillet. L'objectif de la France est de contribuer à l'élaboration d'une solution politique et d'aider les Libyens à renforcer l'accord politique inter-libyen de Skhirat pour le rendre plus opérationnel et inclusif.

La rencontre à La Celle Saint-Cloud s'inscrit dans la continuité des rencontres qui se sont déjà tenues à différents niveaux, à Abou Dhabi, au Caire, en Algérie, et en reprend les éléments consensuels. Elle vise la poursuite d'un dialogue inter-libyen nourri et inclusif dans lequel tous les acteurs de bonne volonté ont leur place.

Dans ce cadre, la déclaration suivante a été adoptée par les parties libyennes présentes :

« Nous, Fayez Sarraj, président du Conseil présidentiel de Libye, et Khalifa Haftar, commandant de l'armée nationale libyenne, nous sommes rencontrés à La Celle Saint-Cloud, le 25 juillet 2017, à l'invitation du président de la République et en présence de M. Ghassan Salamé, RSSGNU pour la Libye, afin de faire progresser la cause de la réconciliation nationale et nous sommes convenus de ce qui suit :

La solution à la crise libyenne ne peut être que politique et passe par un processus de réconciliation nationale associant tous les Libyens, y compris les acteurs institutionnels, sécuritaires et militaires de l'Etat qui sont prêts à y participer pacifiquement, avec le retour en toute sécurité des déplacés et des réfugiés, la mise en place d'un processus de justice transitionnelle, de compensations et d'amnistie nationale, et l'application de l'article 34 relatif aux arrangements sécuritaires de l'accord politique inter-libyen ;

Nous nous engageons à un cessez-le-feu et à nous abstenir de tout recours à la force armée pour ce qui ne ressort pas strictement de la lutte antiterroriste, conformément à l'accord politique inter-libyen et aux traités internationaux, et afin de protéger le territoire et la souveraineté de la Libye, et condamnons fermement tout ce qui menace la stabilité du territoire ; Nous sommes engagés en faveur de la construction d'un Etat

de droit en Libye, souverain, civil et démocratique, qui garantit la séparation et le transfert pacifique des pouvoirs et le respect des droits de l'Homme et est doté d'institutions nationales unifiées, la Banque centrale, la Compagnie nationale de pétrole et l'Autorité libyenne d'Investissement. Cet Etat devra garantir la sécurité des citoyens, l'intégrité du territoire et la souveraineté de l'Etat, ainsi que la bonne gestion des ressources naturelles et financières, dans l'intérêt de tous les Libyens ;

Nous sommes résolus, soutenus par le travail impartial du RSSGNU, à rendre opérationnel l'accord politique du 17 décembre 2015 et à poursuivre le dialogue politique dans la continuité de la rencontre d'Abou Dhabi du 3 mai 2017 ;

Nous déploierons tous les efforts possibles pour accompagner les consultations et les travaux du RSSGNU, qui devront faire l'objet d'un dialogue politique inclusif, dans lequel la chambre des députés et le Conseil d'Etat auront toute leur place ;

Nous poursuivrons notre dialogue au-delà de la rencontre de La Celle Saint-Cloud, dans le respect de la présente déclaration, et nous engageons à créer les conditions favorables aux travaux de la Chambre des députés, du Conseil d'Etat et de la Haute Commission nationale pour les élections en vue de la préparation des prochaines élections ;

Nous déploierons tous les efforts pour intégrer les combattants qui le souhaitent dans les forces régulières et appelons au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration des autres dans la vie civile. L'armée libyenne sera constituée de forces militaires régulières assurant la défense du territoire libyen dans le respect de l'article 33 de l'accord politique inter-libyen ;

Nous avons décidé de travailler à l'établissement d'une feuille de route pour la sécurité et la défense du territoire libyen contre les menaces et les trafics de tous ordres. Nous allons œuvrer pour que toutes les forces sécuritaires et militaires en présence s'associent à ce plan dans le cadre de la réunification des institutions militaires et sécuritaires afin de se coordonner dans la lutte contre le terrorisme, d'assurer le contrôle des flux migratoires qui transitent par le territoire libyen, de sécuriser et de contrôler les frontières et de lutter contre les réseaux criminels organisés, qui instrumentalisent la Libye et qui déstabilisent la Méditerranée centrale ;

Nous prenons l'engagement solennel d'œuvrer pour la tenue des élections présidentielles et parlementaires dès que possible à compter du 25 juillet 2017, en coopération avec les institutions concernées et avec le soutien et sous la supervision des Nations unies ;

Nous demandons au Conseil de sécurité des Nations unies d'appuyer les orientations de la présente déclaration et au représentant spécial du secrétaire général des Nations unies d'engager les consultations nécessaires avec les différents acteurs libyens. »

CRISE LIBYENNE

Emmanuel Macron obtient l'accord sur la tenue d'élections au printemps 2018



Le maréchal Khalifa Haftar et Fayez al-Sarraj (DR)

Les deux principaux protagonistes de la crise en Libye, le chef du Gouvernement d'union nationale (GNA) Fayez al-Sarraj et le maréchal Khalifa Haftar se sont rencontrés en région parisienne, sous les auspices du président français Emmanuel Macron dans l'espoir de leur faire signer un engagement en faveur de la paix en Libye.

La rencontre s'est faite en présence de l'émissaire des Nations unies pour la Libye, Ghassan Salamé. Le chef de l'Etat français a obtenu des deux principaux rivaux de la crise libyenne un engagement pour sortir leur pays du chaos. Peu avant la rencontre, un communiqué de l'Elysée a annoncé que les deux hommes s'engageaient à un cessez-le-feu et à des élections «dès que possible». Le Premier ministre du gouvernement libyen d'union nationale Fayez al-Sarraj et le général Khalifa Haftar ont dit oui à la tenue de l'élection présidentielle au printemps 2018. Les deux hommes se sont également engagés pour un cessez-le-feu.

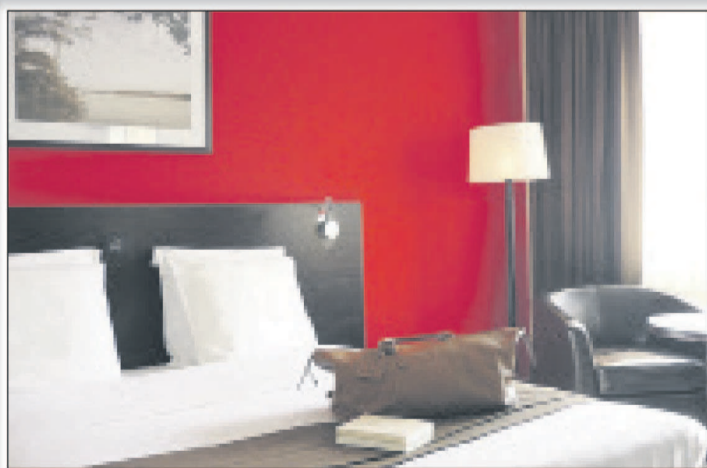
Dans une déclaration commune en dix points, ils soulignent que la solution à la crise ne peut être que politique et passer par un processus de réconciliation nationale associant tous les Libyens. Le chef de l'Etat a salué «le courage historique» des deux protagonistes.

Le GNA de Fayez al-Sarraj soutenu par les Nations unies et les occidentaux est installé à Tripoli. Mais il est contesté par le parlement de Tobrouk, et peine à unifier les différentes forces politiques. Le maréchal Khalifa Haftar a été installé en mars 2016 à Tripoli, mais son autorité est mise en cause.

La Libye est plongé dans le chaos depuis la chute de Mouammar Kadhafi, en 2011. Le pays est devenu une plaque tournante des réseaux de passeurs et de trafiquants, et plusieurs autorités rivales et milices se disputent le pouvoir.

Emmanuel Macron a fait du dossier libyen une de ses priorités, et avalisé la ligne «pragmatique» du chef de la diplomatie Jean-Yves Le Drian, qui «prend en compte la réalité du terrain», et considère le maréchal Haftar comme le principal rempart à la menace jihadiste.

Noël Ndong



PROMO WEEK-END

150 000 FCFA

2 Nuits en chambre supérieure pour 2 personnes incluant petits-déjeuners

200 000 FCFA

2 Nuits en suite pour 2 personnes incluant petits-déjeuners



ELAIS Pointe-Noire est un hôtel 4* de 191 chambres, situé en plein cœur de la capitale économique de la République du Congo (Congo Brazzaville).

À 10 minutes de l'aéroport et à seulement 800 mètres de la mer, il vous offre un cadre confortable dans un jardin arboré de 2,5 hectares et constitue le lieu idéal pour vos voyages d'affaires et vos moments de détente.

Boulevard Général de Gaulle

BP 790 Pointe Noire – République du Congo

Téléphone + 242 22 294 12 51 / + 242 05 511 84 84

info.pn@hotelelais.com

www.hotelelais.com



AVIS D'APPEL D'OFFRES**POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DES RÉPARATIONS CAPITALES DE TAPIS ROUTIER EN BÉTON BITUMINEUX DE L'AMBASSADE DE RUSSIE EN RÉPUBLIQUE DU CONGO**

L'Ambassade de Russie lance un avis d'Appel d'Offres pour la réalisation des travaux des réparations capitales de tapis routier en béton bitumineux sur son territoire.

L'Appel d'Offres réalisera dans trois étapes :

1. Du 20 au 04 juillet a.c. - La visite par les candidats de l'Ambassade, sise avenue Félix Eboué, Centre-ville, Brazzaville (à côté de la Tour Nabemba) pour l'obtention de l'information complète relative aux conditions et exigences de l'Ambassade et l'examen de tapis routier.

2. Du 07 juillet au 31 août a.c. - La présentation à l'Ambassade des demandes pour la participation à l'Appel d'Offre et des factures proforma pour la mise en œuvre des travaux susmentionnés.

3. Après l'étude des offres proposées, l'Ambassade conclura un contrat pour la réalisation des travaux avec le gagnant d'Appel d'Offres.

Téléphone de contact : +242 05 345 32 63

E-mail : amrussie@yandex.ru

IN MEMORIAM

Le 26 juillet 2017, il ya 10 ans que Gérard Mokouri « Angomouana » fut arraché à l'affection des siens : épouses, enfants, neveux, nièces, sœurs, petits-fils, amis et connaissances... A jamais et endeuillés. Pour ses 10 ans dans l'au-delà, nous qui l'avons connu et aimé, sommes priés d'avoir une pieuse pensée pour le repos éternel de son âme.

AVIS DE VENTE

Une demi-parcelle est mise en vente dans le quartier 903, Matari, derrière le centre de radio et de télévision.

Pour plus de renseignements, appeler aux :

01 021 17 98 / 06 995 49 46

Merci



Stève Obongono, Patience Obongono, Gally Obongono, Prospère Okouonéné, Jalyse Obongono et famille ont la profonde douleur d'informer aux parents, amis et connaissances, le décès de Obongono Vigmier Martial, sergent des FAC en service à la zone autonome de Brazzaville, survenu le 24 juillet 2017 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile du défunt derrière la Télévision nationale de Kombo (arrêt Maman Mapassa).

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

NÉCROLOGIE

Programme des obsèques d'Émile Mombongo :

Vendredi 28 juillet 2017

-9h00 : levée de corps à la morgue de Talangai ;

-10h00 : recueillement au domicile, 16 rue Loango ;

-14h00 : départ pour le cimetière privé le Final

-16h00 : Fin de la cérémonie



Mme Ndey Antoinette, agent Télé Congo à la retraite, les familles Atipo, Akouala, Anga et Mongo informent les parents, amis et connaissances que les obsèques, de Guelele Hélène, se dérouleront comme suit : **vendredi 28 juillet 2017**

-9h00 : levée de corps à la morgue municipale du CHU ;

-10h00 : recueillement au domicile familial sis n°22 rue Balloys à Talangai (Av. de l'intendance).

-13h00 : départ pour le cimetière privé Bouka VIP ;

-16h00 : retour et fin de cérémonie.

Le capitaine Mambouo Pascal Gervais et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances et aux enfants Bikoyi Marie Brigitte, Likibi Franck, Mambouo Edith, Audrey tous à Paris (France), le décès de leur père Mambouo Pascal, commerçant transporteur, survenu le vendredi 21 juillet 2017 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à son domicile, sis au quartier Kimpouomo à Madibou..

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



Maître Félix Makosso Lassi, notaire à Brazzaville (Tél. (+242) 06 666 14 44) a la profonde douleur d'annoncer à ses confrères, amis et connaissances, le décès de sa soeur aînée Mme Lomerge née Landou Jeanne Marie, survenu à Pointe-Noire le samedi 22 juillet 2017.

La veillée se tient au domicile de la défunte sis derrière la commune de Loandjili à Pointe-Noire.

Les obsèques auront lieu le 1^{er} août 2017 à Loubou (département du Kouilou).

La famille Samba Eusebe, fidèle et enfants Bahouidi, Miafouba, Moukala Mbengou Jean Claude, Nzoussi Prisca, Mbengou, Kikabou et petit fils Heloussala ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de Loutala Margueritte, survenu le mercredi 25 juillet à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°26 de la rue Djamena à Sadelmi (Moukondo).

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



Célestin Mantadi, agent Conseimo SI, et famille Mouvimba informent les parents, amis et connaissances du décès de leur mère Joséphine Moussayandi, survenu à Brazzaville le jeudi 20 juillet 2017 à Brazzaville.

La veillée mortuaire est située au n°120 de la rue Diafouka à La Base (arrêt de bus : L'ombre).

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



La famille Bakissa Moudiala a la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès inopiné de leur fils, frère, oncle Massoumou Chancel, survenu le 14 juillet 2017 suite à un accident de circulation. La veille mortuaire se tient à la rue Janne Viale n°3 à Bacongo, non loin de l'église Saint Pierre Claver.

La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.



Bienvenu Balimba et la famille Fina de Poto-Poto ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de Bampembe Jongwa François (Six One, 81), survenu le 22 juillet à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°103, rue Bangala à Poto-Poto (Avenue de France).

La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.

HAUT-KATANGA

Le gouverneur Jean Claude Kazembe engage un bras de fer avec le PPRD

Alors que le parti présidentiel a déjà désigné ses candidats à la prochaine élection des gouverneurs et vice-gouverneurs pour le Haut-Katanga, le gouverneur en poste, fort de l'arrêt de la Cour constitutionnelle le réhabilitant après sa destitution par l'Assemblée provinciale, refuse de rendre le tablier.



Jean Claude Kazembe

Faisant suite à la décision de la Ceni fixant au 26 août l'élection de gouverneurs et vice-gouverneurs dans onze provinces dont les exécutifs provinciaux n'avaient plus de titulaires, le parti présidentiel s'emploie déjà à combler le vide laissé par ses membres dans les administrations provinciales concernées. C'est notamment le cas de la province du Haut-Katanga jusque-là dirigé par Jean Claude Kazembe, un cadre du Parti du peuple pour le développement et la reconstruction (PPRD) avec lequel il n'est plus en

odeur de sainteté. Après lui avoir retiré sa confiance, la hiérarchie du PPRD a finalement jeté son dévolu sur Célestin Pande Kapopo (gouverneur a.i) pour lui succéder. C'est donc le candidat du parti présidentiel à l'élection des gouverneurs et vice-gouverneurs attendue le 26 août prochain. Célestin Pande Kapopo aura comme colistier dans ce challenge électoral, Delphin Kasongo

Kibale, virtuel vice-gouverneur.

La liste a déjà été déposée depuis le 25 juillet au bureau provincial de la Ceni. Dans la course au governorat du Haut-Katanga, quatre autres candidats indépendants se sont également fait signaler. Une situation qui n'ébranle pas Jean Claude Kazembe qui tient mordicus à son poste. Il oppose à ses pourfendeurs du PPRD l'arrêt

de la Cour constitutionnelle le réhabilitant après sa destitution jugée irrégulière par l'Assemblée provinciale. Cette dernière l'avait accusé de mauvaise gestion. C'était, on se souvient, à l'issue d'une plénière à huis-clos lors de laquelle une motion de défiance a été votée contre lui à la majorité des voix. Nonobstant le mot d'ordre de la hiérarchie du parti l'invitant de rendre le tablier, l'intéres-

sé continue à se comporter comme si de rien n'était. « Il va démissionner pourquoi et pour faire plaisir à qui ? Il n'est pas question qu'il puisse démissionner. Il y a un arrêt de la Cour constitutionnelle qui confirme notre client comme gouverneur. Ni le PPRD, ni le gouvernement, personne n'a le pouvoir sur Kazembe », a réagi un des avocats du gouverneur.

L'on tend donc vers un bras de fer entre Jean Claude Kazembe et son parti, le PPRD, qui tient mordicus à son remplacement, tablant sur une vacance de poste à pourvoir depuis le vide de la motion de défiance contre le gouverneur. Quant à la Ceni, elle a déclaré n'avoir répondu qu'à une demande du gouvernement et que ce n'est pas à elle de constater la vacance du poste de gouverneurs dans les onze provinces concernées par l'élection du 26 août. Dossier à suivre.

Alain Diasso

PROCESSUS ÉLECTORAL

La Ceni affirme rester dans l'Accord de la Saint-Sylvestre

Pour le vice-président de la Ceni, Norbert Basengezi Katintima, la centrale électorale n'a jamais violé cette entente signée le 31 décembre 2016 par les acteurs politiques et sociaux de la RDC sous l'encadrement des évêques, alors qu'elle est en train de réaliser son travail de révision du fichier électoral.

Norbert Basengezi Katintima
Vice-président CENI

Dans un communiqué signé le 24 juillet 2017 à partir de Séoul en Corée, le vice-président de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), Norbert Basengezi, a annoncé que la centrale électorale a dépassé le cap de trente-cinq millions de personnes enrôlées depuis le début de l'opération de l'identification des électeurs. Ce haut cadre de la Ceni s'est réjoui que ce chiffre soit nettement supérieur à ceux de 2005 et 2011. « Le vice-président de la Ceni se réjouit de l'identification et de l'enrôlement

de plus de 35 millions de Congolais aux prochaines échéances électorales. Rappelons qu'en 2005, il y a eu 25 702 000 enrôlés et en 2011, 31 millions », est-il noté dans ce communiqué. Norbert Basengezi a également noté que la centrale

électorale encourage les populations du Kasai, le gouvernement, la Monusco ainsi que les acteurs politiques et sociaux à « se mettre ensemble pour trouver les conditions de paix et de sécurité, afin que l'identification et l'enrôlement

des électeurs commencent dans le Kasai, le Kasai central et une partie de la Lomami ».

La Ceni reste dans l'Accord de la Saint-Sylvestre

Pour le vice-président de la Ceni, la centrale électorale n'a jamais violé l'Accord du 31 décembre 2016, alors qu'elle fait son travail de révision du fichier électoral. « Nous rassurons que notre institution n'a jamais violé l'Accord et nous faisons notre travail de Révision du fichier électoral (RFE) et devrions pas publier unilatéralement ce chronogramme, pourtant le chapitre IV de cet Accord nous demande de le faire unanimement avec le gouvernement (investi au mois de mai 2017) et le Conseil de suivi de l'Accord (CNSA) dont les membres viennent d'être présentés », a souligné Norbert Basengezi. De son avis, la Ceni jouait son rôle et demandait au gouvernement et à la Monusco de sécuriser et stabiliser le Kasai. Alors qu'elle attend des autres acteurs, de respecter leurs engagements financiers signés en 2015. Jusque là, a-t-

il rassuré, la Ceni respecte ses engagements et va organiser des élections libres, transparentes et démocratiques, conformément à son mandat constitutionnel, de l'Accord du 31 décembre 2016 et de l'environnement politique, juridique, logistique, financier et technique dans lequel elle travaille et dont est tributaire la mise en application du calendrier qui sera publié au mois d'août 2017 après évaluation.

Tout en saluant la mise en place du CNSA, la centrale électorale, dans son communiqué, rassure par ailleurs que le calendrier de tout le processus électoral sera publié « bientôt, après l'évaluation de la situation sécuritaire au Kasai et d'autres poches ». Car, a-t-elle noté, il ne manquait que le CNSA, la sécurité et la stabilisation au Kasai pour le publier. Alors que l'organisation des élections des gouverneurs et vice-gouverneurs serait une réponse aux vacances annoncées par le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, qui a saisi la centrale électorale le 14 juillet.

Lucien Dianzenza

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Félix Kabange Numbi visite l'unité d'appui

L'unité d'appui est une structure d'orientation qui donne des conseils au ministère de l'Aménagement du territoire et Rénovation de la ville pour la bonne gestion spatiale de la RDC.

Le ministre de l'Aménagement du territoire et Rénovation de la ville, Félix Kabange Numbi, a visité tour à tour les bureaux des différentes directions du Secrétariat général et le laboratoire d'analyses des données pour la création des projets et des études afin d'assurer une meilleure répartition des communautés pour la gestion spatiale.

Juste après avoir visité les différents bureaux de l'unité d'appui, Félix Kabange Numbi a présidé une réunion avec les membres de cette structure. Au cours de cette séance de travail, il a expliqué au personnel sa philosophie de travail et les grandes lignes de sa vision afin de faire un travail de qualité dans le souci de faire rayonner ce nouveau ministère.

Le ministre de l'Aménagement du Territoire et Rénovation de la ville a fait savoir au personnel de l'unité d'appui que la révolution de la modernité rime avec l'aménagement du territoire. « *Il n'y a pas de révolution de la modernité sans aménagement du territoire* », a-t-il indiqué tout en poursuivant : « *J'ai un sentiment contradictoire à la fois de la joie et de la tristesse* ». De la tristesse, quand on voit l'espace réduit dans lequel travaille ce personnel aussi bien pour les directions du Secrétariat général que pour l'unité d'appui à l'amé-

nagement du territoire. Cette unité travaille sur la planification spatiale de ce pays mais son personnel travaille dans les conditions assez pénibles. « *J'ai aussi un sentiment de joie doublé de fierté car je constate que le ministère de l'Aménagement du territoire est un ministère qui porte beaucoup d'espoirs*



Félix Kabange numbi dans l'un des bureaux de l'unité d'appui de l'Aménagement du territoire

et la première partie des équipements que nous avons ici dans ce laboratoire nous oblige à espérer que c'est possible de pouvoir aménager effective-

ment l'espace national», a-t-il poursuivi.

Cela va sans dire que l'Aménagement du territoire est la clé de voûte pour la répartition et l'utilisation de l'espace national. Il s'agit du parfait guide dans la réalisation des travaux de grande envergure pour la reconstruction du pays. Les grands défis sont la

que l'Aménagement du territoire veut dire également établir les besoins en équipement pour les communautés congolaises. « *Voilà pourquoi je remercie le chef de l'Etat, Joseph Kabila, pour cette tâche qui m'a été donnée d'être le pionnier de ce ministère* », a-t-il conclu.

Le ministre Félix Kabange est,

ritoire et aider les provinces à pouvoir faire sortir les plans locaux de l'aménagement. Le ministère de l'Aménagement du territoire est encore en chantier. Les conditions de travail du personnel sont assez rudimentaires : trois directeurs et 79 agents sont confinés dans les locaux très étroits. Pour le ministre, il faut absolument améliorer ce

bonne affectation des terres et la bonne occupation du territoire national. Le ministre Félix Kabange a, par ailleurs, expliqué aux agents

en effet, pionnier et précurseur d'un ministère qui doit doter la RDC d'une loi sur l'Aménagement du territoire, mettre en place un schéma de l'Aménagement du ter-

cadre de travail afin de mieux faire et de produire le travail attendu par la communauté congolaise.

Aline Nzuzi

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'Information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

ECONOMIE
POLITIQUE
RÉFLEXIONS
SPORT
SOCIÉTÉ
*
ART, CULTURE, MEDIA
INTERNATIONAL

*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adlac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

11, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



RDC

L'ONU nomme ses experts pour le Kasai

Les Nations unies ont annoncé mercredi la nomination de trois experts internationaux pour enquêter sur les violences dans la région du Kasai, en République démocratique du Congo, au terme d'un compromis avec Kinshasa qui a refusé une mission indépendante.

Un Sénégalais, un Canadien et une Mauritanienne devront «déterminer les faits et les circonstances sur les allégations de violations des droits de l'Homme et du droit humanitaire international dans la région du Kasai», selon un communiqué du Haut commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme publié à Genève. Le Conseil des droits de

l'Homme avait adopté le 22 juin une résolution de compromis entre l'ONU, l'Union européenne et les États-Unis, qui souhaitaient une mission indépendante, et Kinshasa, qui s'y opposait avec le soutien des pays africains. La résolution demande donc à la RDC de coopérer avec les experts, qui devront en retour partager leurs informations avec les autorités congolaises. La résolution prévoit que les auteurs des crimes dans le Kasai seront jugés par la justice congolaise.

Depuis dix mois, la région du Kasai (centre de la RDC) est secouée par des troubles ayant causé la mort de plus de 3.000 personnes, d'après des chiffres rassemblés par l'Église catho-

lique, et le déplacement d'environ 1,4 million de personnes, selon l'ONU. Ces violences impliquent des miliciens, des soldats et des policiers. Elles ont débuté en septembre 2016, un mois après la mort du chef traditionnel Kamwina Nsapu, qui avait ouvertement remis en cause l'autorité du gouvernement du président Joseph Kabila. Kamwina Nsapu a été tué lors d'une opération militaire. En mars, deux jeunes experts onusiens - l'Américain Michael Sharp et la Suédo-Chilienne Zaida Catalan -, qui enquêtaient sur les violences au Kasai et sur des fosses communes, ont été assassinés. Le procès de leurs assassins présumés s'est ouvert le 5 juin.

Alain Diasso

FOSSES COMMUNES DU KASAI

José Maria Aranaz affirme la responsabilité des militaires

Le directeur du Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'Homme (BCNUDH) affirme avoir recueilli des témoignages croisés qui attestent ces faits.

Le directeur du BCNUDH, José Maria Aranaz, a accusé des éléments des Forces armées de la RDC (Fardc) d'avoir creusé la quarantaine de premières fosses communes découvertes dans l'espace Kasai. Au cours de la conférence hebdomadaire de la Monusco du 26 juillet à Kinshasa, le numéro 1 du BCNUDH a ainsi confirmé la nouvelle répandue depuis la veille à Kinshasa, établissant une certaine responsabilité des éléments de l'armée nationale dans l'existence des fosses communes trouvées dans cette partie du pays.

Le directeur du BCNUDH a affirmé avoir recueilli des témoignages croisés qui attestent ces faits. Mais, pour José Maria Aranaz, s'il est établi que ce sont des militaires qui ont creusé ces fosses communes, il ne peut pas encore être soutenu que ce sont les Fardc qui ont eu à distribuer la mort aux personnes dont les cadavres ont été découverts dans lesdites fosses. Ainsi, il a noté que pour faire la lumière sur les crimes au Kasai, l'ONU, la Monusco voire le BCNUDH sont prêts à collaborer avec l'État congolais pour des enquêtes.

Lucien Dianzenza

KINSHASA

Deux journalistes de l'AFP interpellés par des militaires

Après avoir réalisé une interview avec le directeur de l'hôpital général de Kinshasa, les deux journalistes ont été interpellés par trois personnes se présentant comme des agents de la Demiap (Détection militaire des actions anti-patrie, renseignements militaires, NDLR).

«Trois personnes en tenue civile se présentant comme agents du service de renseignement militaire nous ont ravi le matériel (vidéo) et conduit sans ménagement auprès de leur chef, un major qui nous a signifié être en état d'arrestation», ont témoigné ces deux journalistes. Ils ont alors été présentés à cet officier dans un bureau du renseignement militaire situé à l'intérieur de l'hôpital. Ce major les a accusés de tourner des images destinées à «salir le pays» à l'étranger. Il leur a pris 15.000 francs congolais (environ 10 dollars). Les deux journalistes ont également été poussés et brutalisés. Ils ont été libérés après intervention du médecin directeur au bout de 30 minutes. Leur matériel leur a été rendu en bon état. Le ministre

des Médias congolais, Lambert Mende, alerté, a promis de «s'occuper» de l'affaire. «Nous étions accompagnés par un agent du service du protocole de l'hôpital commis par le médecin directeur pour nous conduire faire notre reportage», a précisé l'un des journalistes. Les médecins congolais ont poursuivi mardi une grève avec service minimum entamée vendredi dans les hôpitaux publics de Kinshasa pour interpellé les autorités sur la baisse de leur pouvoir d'achat, sur fond de chute du franc congolais. Le franc congolais a perdu plus de 55% de sa valeur depuis le début de l'année par rapport au dollar, aggravant la situation sociale d'une population majoritairement pauvre dans la mégapole de Kinshasa (10 millions d'habitants) et l'ensemble du pays (entre 70 et 80 millions). Les agressions de journalistes, particulièrement ceux de médias étrangers, sont régulières en RDC, pays qui occupe la 154e place sur 180 dans l'édition 2017 de son Classement de la liberté de la presse établi par Reporters sans frontières (RSF).

AFP

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES **PENTURES**
CÉRAMIQUES **MUSIQUE**

L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS
de la Tradition à la Modernité

situé 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
Immeuble les manguiers - Maïla
dans l'enceinte des Dépêche de Brazzaville

COMMERCE INTRA-RÉGIONAL

Les exportations congolaises en perte de vitesse même en Afrique

Dans la sous-région d'Afrique centrale, quatre pays sont cités comme les principaux points de chute des produits exportés depuis le territoire congolais : Angola, Cameroun, Congo Brazzaville et Gabon. Au total, le pays a exporté pour près de 35 millions de dollars américains de marchandises au cours de l'année 2015. Selon un rapport publié à cet effet dont les contours sont repris par l'ACP, le volume d'exportation affiche une chute sévère par rapport à l'année 2014.

Entre 2014 et 2015, le volume des exportations congolaises est passé d'une extrémité à une autre. Il est difficile de présenter la situation autrement car les dernières statistiques de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC) prouvent à suffisance l'absence des produits congolais dans la sous-région.

En chiffres, le pays est redescendu à 35 millions de dollars américains d'exportations alors qu'il a flirté une année plus tôt à 1,3 milliard de dollars USD. Comme évoqué ci-haut, les principaux bénéficiaires des exportations congolaises au sein de cette grande communauté d'Afrique centrale sont au nombre de quatre. Proximité oblige, le premier pays est le Congo Brazzaville qui a réussi à drainer 25 millions de dollars d'exportations, soit plus des deux tiers des produits exportés. Quant au reste des pays de la sous-région, elles ont reçu les exportations évaluées globalement à 10 millions de dollars USD. Par pays, cela donne exactement 7 millions pour l'Angola, 1 million pour le Cameroun

et 2 millions pour le Gabon.

Par ailleurs, il y a un autre problème qui préoccupe plus d'un expert avisé. Si le constat de la baisse des exportations est indiscutable, une autre révélation ressort de l'analyse des statistiques de la CEEAC. Cette baisse du volume est accompagnée paradoxalement de l'explosion des importations. On en arrive même à des proportions ahurissantes du genre : 408 millions de dollars d'exportations du Cameroun vers la RDC (1 million dans le sens contraire), 405 millions de dollars du Congo Brazzaville vers la RDC (contre 25 millions dans le sens contraire) et enfin 133 millions de l'Angola vers la RDC (contre 7 millions dans le sens contraire). Globalement, le pays a reçu 38 fois plus que ce qu'il a réussi à faire sortir. Cela renvoie bien entendu à la sempiternelle question de la contreperformance et de l'absence de compétitivité de l'industrie congolaise.

Le pays n'arrive pas à mettre sur le marché d'Afrique centrale les produits compétitifs. Pour espérer redynamiser le commerce intra-africain, les défis s'imposent tant à l'échelle nationale, avec la renaissance d'une industrie locale qui se vend bien mieux dans la sous-région et en Afrique, mais également à l'échelle de la région. Il est important de neutraliser toutes les contraintes qui empêchent le développement du commerce en Afrique. Plusieurs études s'attardent principalement sur la diversité des produits exportables, fiscalité plutôt lourde

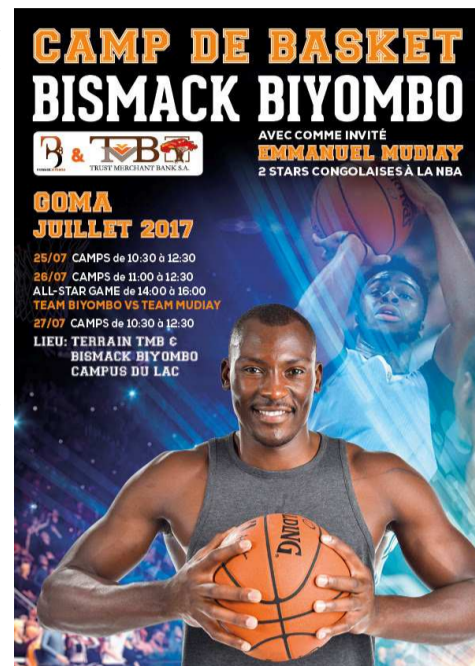
Laurent Essolomwa

BASKET-BALL

Deux stars congolaises de la NBA dans l'Est de la RDC

Selon le programme officiel rendu public par la Trust Merchant Bank SA (TMB), une banque du pays partenaire du grand événement sportif, Bismack Biyombo et Emmanuel Mudiay, les deux basketballeurs congolais, qui évoluent dans la célèbre ligue professionnelle de basket-ball des États-Unis d'Amérique, feront leur dernière sortie sportive ce 27 juillet. Les deux joueurs participent en ce moment aux camps annuels de basket-ball Bismack Biyombo de Goma, la capitale du Nord-Kivu.

C'est l'un des événements majeurs du monde du basket-ball, du moins pour la RDC. Les deux stars congolaises de la NBA séjournent actuellement dans le pays dans le cadre des Camps annuels de basket-ball Bismack Biyombo de Goma. Pour cette année, Bismack a fait le déplacement du pays avec Emmanuel Mudiay, une autre star congolaise de la NBA. Ensemble, ils font vibrer ce sport durant trois jours, soit du 25 au 27 juillet, à Goma. L'équipe de Biyombo affronte l'équipe de Mudiay sur le terrain TMB et Bismack Biyombo Campus du Lac. Le dernier affrontement dans le cadre



Le programme des rencontres sportives de Goma

de ces rencontres sportives est prévu pour ce 27 juillet entre 10 h 30 et 12 h 30 au camp de basket.

La présence de ces stars dans la partie la plus touchée du pays à cause de la recrudescence de l'insécurité a eu une véritable incidence sur les amoureux du panier de la province. Nous y reviendrons pour établir un bilan complet de leur séjour dans le pays.

L.E.

MUSIQUE

Pépé Felly Manuaku et Miss Wan défendent l'opprimée

Le guitariste et l'ex-miss bantou ont coécrit le texte du morceau Droit et Loi, Opprimée enregistré en Suisse qu'ils ont chanté ensemble en français, lingala et swahili.

Droit et Loi, Opprimée est à percevoir comme un plaidoyer pour l'inclusion ou la réinsertion sociale des femmes victimes de viols, particulièrement les Congolaises. Pépé Felly Manuaku s'insurge du fait qu'un triste sort leur soit réservé. « Quand une femme est violée, elle est bannie de la communauté alors qu'elle est victime. Ce qu'il conviendrait de faire plutôt, c'est de donner des outils à cette opprimée pour se reconstruire, l'aider à retrouver confiance en elle », a-t-il expliqué au Courrier de Kinshasa en parlant de la chanson. Surtout que, a renchéri Tshisabi Wanuke, dite Miss Wan, « la femme est un symbole fort de l'humanité tout entière car elle ne se contente pas de donner la vie. Elle nourrit aussi et assure la pérennité des nations ».

Par ailleurs, Miss Wan affirme avoir joint sa voix à celle de Pépé Felly parce qu'elle est touchée par la motivation de son projet, à savoir qu'il « s'insurge contre les maltraitances des plus faibles, les femmes, les vieillards et les



La pochette de Droit et Loi, Opprimée

enfants ». Mais encore « parce que Pépé Felly Manuaku, ce géant de notre culture, donne l'exemple par sa constance, ne se laissant pas tenter par certaines dérives pour un intérêt d'ailleurs incertain dans le respect de nos valeurs en oubliant pas de s'imprégner des courants contemporains ».

Et en dernier ressort, la belle

ajoute avec conviction que la démarche du guitariste entre dans ses cordes. « En tant que miss bantou, les valeurs de la culture négro-africaine sont le leitmotiv de tous mes combats privés ou publics », nous a-t-elle dit.

Le plaidoyer porté par Droit et Loi, Opprimée, un mélange de rumba et de seben, s'adresse assurément en premier aux Congo-

lais. Pour l'avoir chantée dans trois des langues communément parlées en RDC, notamment le français, le lingala et le swahili, Miss Wan et Pépé Felly Manuaku ont la certitude que cette chanson au titre si évocateur ne sera pas étrangère à leurs compatriotes. Sorti dans un mini album parce que le support comporte trois versions de la chanson. En effet,

comme l'a expliqué le guitariste émérite, il a fait en sorte d'en réaliser une adaptée à la radio, une seconde pour les discothèques et une troisième qui puisse faire l'affaire des DJ.

En outre, Pépé Felly Manuaku Waku a jeté son dévolu sur la chanteuse pour une bonne raison. soutient-il : « La voix de Miss Wan me parle et à mon humble avis, c'est un véhicule pour donner de l'espoir », soutient-il. Par ailleurs il se réjouit de l'avoir emmenée à faire ce duo dans Droit et Loi, Opprimée. « Elle et moi avons la même vision musicale, le même regard sur ce qui se passe dans le monde. Il y a similitude entre nos personnalités », nous confie-t-il. Soulignons que Miss Wan doit son surnom au fait qu'elle était autrefois une prestigieuse reine de beauté. En effet, en 1989 lui avait été décernée la couronne de Miss Bantu à Libreville au Gabon sous le haut patronage du Centre des civilisations bantou (Ciciba) et feu le président Omar Bongo Ondimba. Elle avait été alors sacrée ambassadrice de paix et de la culture négro-africaine, titre auquel elle n'a de cesse de faire honneur encore aujourd'hui vingt-huit ans plus tard.

Nioni Masela

DONATION

Le ministère des Hydrocarbures a remis du matériel agricole et apicole aux producteurs de Madingo-Kayes

La cérémonie de distribution de ce matériel a été organisée, le 25 juillet, par le sous-préfet du district, Jean Baptiste Diamongo-Kionga, qui était assisté de l'administrateur maire de la communauté urbaine de Madingo-Kayes, Jean Charles Ondonda.

Ce matériel agricole et apicole d'une valeur d'un million de franc CFA est composée d'une variété des semences agricoles, des engrais, du calcaire, des motopompes, motoculteurs d'entretien, des fûts de 10 mille litres pour des réserves d'eau, des brouettes, des arrosoirs, des paires de bottes et de gants, des houes, des râpeaux, des fourches, des machettes, des balances, des fils de traçage pour les agriculteurs. Les apiculteurs ont, quant à eux, reçu des ruches, des bidons, des charmes abeilles, des sauts, des paires de gants et bottes et tous les accessoires de production et de cueillette du miel.

Les six coopératives bénéficiaires, à savoir la Convergences des femmes de Madingo-Kayes, la coopérative agropastorale des jeunes du Kouilou, la coopérative des maraîchers de la culture verte et vente de Sintoukôla, le groupement apiculture de la Mellifera Adansonii, le groupement de Yema et la groupement Mère-terre de Toukou, ont participé à un séminaire sur la gestion des coopératives co-animé par le sous-préfet Jean Baptiste Diamongo-Kionga et le maire Jean Charles Ondonda avant de recevoir le matériel. S'expliquant sur le retard qu'a



connu la cérémonie de distribution du matériel aux producteurs, le sous-préfet a indiqué : « Nous avons reçu le matériel au mois de mars au cours de laquelle le ministre des Hydrocarbures est venu avec les représentants de la FAO et du Pnud remettre officiellement le matériel agricole aux producteurs du district de Madingo-Kayes. Mais nous avons pensé qu'il était nécessaire d'assurer la formation de ces producteurs qui souvent ne veulent pas se mettre en coopérative. Ce travail de conscientisation a duré deux mois, les producteurs se sont mis en coopérative, on les a aidés à faire les statuts et règle-

ments intérieurs, le programme d'activités, le compte d'exploitation et tout le dossier nécessaire pour leur reconnaissance au niveau de la Direction générale de l'agriculture. Et dès qu'ils ont reçu des agréments, nous avons pensé qu'il est nécessaire de programmer d'abord une deuxième formation sur la gestion des coopératives avant la remise du matériel ».

En effet, la formation s'est focalisée sur les notions de base élémentaires, notamment le compte d'exploitation, comment tenir le fichier des stocks du matériel et comment faire l'évaluation à mis parcouru avec la commission de

Jean Baptiste Diamongo-Kionga «Adiac» contrôle interne de chaque mutuelle. «Nous avons insisté pour que les coopératives soient véritablement considérées comme des entreprises avec des objectifs précis de rentabilité afin de lutter contre la pauvreté et que le district de Madingo-Kayes puisse avoir ces produits de base ici avant de fournir Pointe-Noire », a martelé Jean Baptiste Diamongo-Kionga. Pour assurer le bon suivi des coopératives, la première évaluation pourra se faire dans les deux mois qui suivent pour voir s'ils arrivent à mettre en pratique toutes les connaissances acquises après les deux formations et dont la première était focalisée sur la

plantation, l'entretien des plantes, le suivi de l'évolution des produits, de la production à la vente, l'organisation interne d'une coopérative. « Nous avons pensé nous associer avec le maire pour instruire nos administrés et faire de telle sorte que nos producteurs apprennent à vivre ensemble et à partager ensemble afin d'augmenter leur revenu de telle sorte que le district puisse mieux se porter et faire un travail de qualité qui va intéresser tout le monde où chacun pourra avoir sa part ».

Après la remise officielle du matériel, les bénéficiaires ont exprimé leur satisfaction. « Nous sommes très contents de cette formation organisée par nos autorités locales sur les outils nécessaires de gestion des coopératives et surtout le budget. Certains détails ont été très importants pour moi, notamment la gestion des stocks. Et le matériel reçu nous permettra d'accroître nos activités. Nous remercions le ministre des Hydrocarbures, la FAO et le Pnud pour ce don », a indiqué Crépin Lebeau, président de la coopérative des jeunes du Kouilou. De même, Mme Louise a remercié les donateurs et a posé le problème de transport des marchandises. «Nous sommes très contents de la formation qui nous a permis de savoir l'organisation et la gestion du matériel. Ce matériel était très attendu par les agriculteurs. Mais nous avons encore le problème de transport des produits de nos sites vers les villes. Pourtant les routes y sont mais les occasions pour transporter les produits sont difficiles », a-t-elle dit.

Charlem Léa Legnoki

FESTIVAL KIMOKO

La 10^e édition a enregistré le plus grand nombre de spectateurs

Présentant le bilan de la 10^e édition qui s'est déroulée du 4 au 9 juillet sur le thème «Théâtre et puissance de conviction», Alphonse Nkala, directeur de ce festival international des arts de la scène, a souligné ce fait, le 20 juillet, au cours d'un entretien avec Les Dépêches de Brazzaville.

Avec le théâtre à l'honneur, cette édition qui a eu un franc succès, malgré la difficile conjoncture économique actuelle, a été un grand rendez-vous du rire avec trois têtes d'affiche, à savoir le grand conteur franco-congolais Gabriel Kinsa a captivé le public avec ses contes Kongo, l'humoriste gabonais Omar Defunzu, alias Monsieur le président, a secoué avec son spectacle «Seul en scène» et l'humoriste camerounais Valéry Ndonga a cartonné dans «Je suis noir et je suis raciste». D'après Alphonse Nkala, leur présence est l'une des raisons qui expliquent le grand succès

de cette 10^e édition, ajouté à cela la communication sur l'événement et l'apport des médias qui l'accompagnent. «Nous avons eu plus de public que notre festival n'a jamais enregistré. Cela veut dire que les stratégies mises en place depuis la 8^e édition ont enfin porté leurs fruits. Il s'agit principalement du fait de toujours avoir de bonnes têtes d'affiche et de bien communiquer. À la 8^e édition, nous avons eu l'Ivoirien Michel Bohiri et cela a marché. Et cette fois pour avoir mis ces trois têtes d'affiche, la 10^e édition a été un véritable succès. Nous allons continuer à travailler ainsi pour la 11^e édition», a-t-il expliqué.

En effet, pour la première fois, ce festival a enregistré environ 5000 spectateurs pour 14 représentations, soit une moyenne d'au moins 300 spectateurs par représentation. Un record selon son directeur. «C'est un chiffre que nous n'avons jamais atteint. Avant on s'arrêtait à 3000 ou

3500 spectateurs», a poursuivi le directeur du festival. Le public a été nombreux à la soirée d'ouverture à l'espace du Trentenaire avec Valéry Ndonga et la compagnie Égérie du festival Théâtre des Couloirs dans «Mondiotisation». Et à la soirée de clôture a totalisé environ 1000 spectateurs à l'espace culturel Jean-Baptiste-Tati Loutard où il y a eu au programme Gabriel Kinsa, Omar Defunzu ainsi que le concert de musique marquant les 10 ans de Kimoko. Celui-ci a réuni les groupes et artistes locaux, notamment Racines, Lionel Kombo De Bayonne, Jah Thiano, Kiburikiri et un groupe de Gospel.

Au nombre des records de ladite édition figure aussi l'engouement constaté au deuxième atelier de fabrication et de manipulation des marionnettes, animé par le Camerounais Olivier Ngoundé, qui a totalisé 34 participants (de 6 à 15 ans) contre 15 l'année dernière au premier atelier. L'ac-

tivité a dû être prolongée à la demande des participants qui ont encore eu six jours, outre les six programmés pendant le festival. «Nous avons eu deux belles restitutions des deux groupes. Chaque enfant par lui-même a fabriqué au moins une marionnette lors des dites restitutions», a-t-il dit.

La 10^e édition de Kimoko a réuni au total 4 compagnies étrangères (la 5^e, celle de Kisangani en RDC, n'a pu venir), 5 compagnies et ballet théâtre locaux (Issima dans «La complainte d'Ewadi», Théâtre à la carte dans «Un couple inquietant», Afro ballet...). Le public s'est aussi régalé de la danse contemporaine avec l'artiste hippeur de Brazzaville dans son spectacle «Chokobi show» et la compagnie camerounaise Conny Dzing dans «Condamnation».

Grand rendez-vous culturel qui promeut les arts de la scène et s'impose de plus en

plus grâce à la détermination de ses organisateurs à en faire un grand festival, Kimoko, comme d'autres événements culturels de la ville, souffre du manque de soutien et de sponsors. Aussi, Alphonse Nkala, a-t-il souhaité l'appui de ceux qui aiment la culture, des pouvoirs publics et surtout du ministère des Arts et de la Culture pour rendre ces événements et kimoko visibles. «Nous appelons tous ceux qui ont un brin d'amour pour notre culture de se joindre à nous, d'apporter un peu de leur contribution pour que ce festival vive. De par l'affluence constatée, on se rend compte que le besoin d'avoir des spectacles de théâtre, ballet théâtre, conte, stand up est là. Il n'y a pas meilleur miroir pour une ville, un pays que la culture. Perdons tout sauf notre culture parce que c'est cela qui nous donne une personnalité», a conclu Alphonse Nkala

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

LUTTE CONTRE LES CANCERS DE L'ENFANT

La fondation Calissa Ikama dresse son bilan après neuf ans d'existence

Avec pour devise « Soigner pour guérir, éduquer pour protéger », la Fondation Calissa Ikama pour la lutte contre les cancers chez l'enfant au Congo a commémoré ses neuf (9) ans d'existence, une occasion pour elle de dresser le bilan de son action en faveur de cette pathologie.

La Fondation Calissa Ikama s'est appuyée sur la déclaration du Dr Fatoumata Binta Diallo, représentante de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) au Congo, à l'occasion de la première célébration de la « Journée internationale des cancers de l'enfant » pour faire une évaluation de son action.

Dans cette allocution, le Dr Fatoumata a présenté les 3 principaux facteurs de risque des cancers de l'enfant, à savoir : l'irradiation

ionisante ; la constitution génétique ; et les infections virales cancérigènes. Elle a ensuite admis que, même si les cancers pédiatriques étaient guérissables dans 70 à 80% de cas, dans les pays à faible revenu, les cancers pédiatriques étaient une fatalité en raison du diagnostic tardif, du manque d'équipements et de médicaments, de l'insuffisance de connaissances des professionnels de santé, et des coûts très élevés des médicaments, dans la plupart



Calissa Ikama (DR)

des cas à la charge des parents. Enfin, elle a préconisé cinq mesures à prendre pour inverser

cette tendance, à savoir promouvoir les dépistages des cancers ; investir dans la surveillance et le contrôle des cancers ainsi que dans l'élargissement des soins oncologiques particulièrement chez l'enfant ; mettre en place des programmes psychosociaux et de réadaptation pour les familles ; créer des environnements scolaires, professionnels et urbains sains et enfin déconstruire les mythes et clichés.

Enfin, le secrétaire général de la Fondation Calissa Ikama, Jean Jacques Makaya, a indiqué que chaque partie impliquée directement ou indirectement (pou-

voir public, professionnels de santé, acteurs non étatiques,...) devrait faire une analyse objective et réaliste de son action et, en cas de besoin, redresser le tir. C'est à cette seule condition que l'ensemble des efforts conjugués pourront apporter les résultats escomptés.

A propos, la ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo, a souligné, la nécessité d'encourager les initiatives du partenariat public-privé dans la prise en charge des cancers, en particulier à travers les associations de lutte à l'instar de la Fondation Calissa Ikama dont elle a loué les efforts.

Bruno Okokana

VIH/SIDA

La « double détente » qui pourrait stopper la maladie

Les résultats d'un vaccin expérimental présentés par les scientifiques à la conférence internationale de recherche sur le Sida à Paris, le 25 juillet, peuvent redonner espoir. Pourtant si ce vaccin-test dit à « double détente » doit demain être disponible, les subventions sur la recherche qui ont fait débat à Paris nécessitent de demeurer constantes.

Le rêve est partagé par tous, un monde sans VIH/sida d'ici 2030 comme le scandent les agences internationales compétentes. De fil en aiguille, l'espoir de stopper une maladie, qui a contaminé 76 millions de personnes et tué 35 millions de personnes, depuis son apparition en 1983, semble se déterminer.

À Paris, les scientifiques l'ont encore prouvé avec l'expérimentation du vaccin-test à double détente. Expérimenté sur 393 volontaires vivant aux Etats-Unis, au Rwanda, en Ouganda, Afrique du Sud et Thaïlande, le vaccin a permis la production d'anticorps, c'est-à-dire « une réponse immunitaire » chez tous les volontaires.

Le Pr Dan Barouch, directeur du centre de recherche sur la virologie et les vaccins à Boston, explique que « ces données prometteuses, combinées aux avancées d'autres chercheurs dans ce domaine, autorisent à être de nouveau optimiste quant à la possibilité de développer un vaccin contre le VIH ».

Pour comprendre comment le produit agit sur le virus, le Pr Dan Barouch développe que le vaccin mettra le système immunitaire en alerte en y introduisant un virus ordinaire de rhume. Ce dernier sera ensuite dopé avec une protéine se trouvant sur l'enveloppe du VIH pour déclencher une réaction de l'organisme. Même si les résultats sont déjà probants, le scientifique prévient quand même que d'autres études doivent être réalisées à plus grande échelle.

La prochaine étape, souligne-t-on, est de réaliser des tests sur des volontaires appartenant à un groupe présentant un risque élevé de contracter le Sida. Des tests qui pourraient débiter dès « fin 2017 ou début 2018 ». En attendant, ce vaccin suscite l'espoir autant que le HVTN 702, un autre vaccin lancé en novembre 2016 en Afrique du Sud et qui sera testé sur plus de 5.000 personnes.

Si l'espoir demeure avec ces avancées scientifiques, les inquiétudes sont à trouver dans les remous observés ces derniers mois sur la réduction des budgets affectés à la recherche scientifique notamment par les Etats-Unis de Donald Trump. Avec deux-tiers des financements internationaux, la baisse budgétaire risquerait de réduire d'un milliard leur contribution de 4,9 milliards de dollars dans le financement de la recherche scientifique. Le combat contre le VIH/sida va décidément vers la fin, mais sans la recherche, l'espoir risque de s'étioler, ont clamé les scientifiques à Paris, lors de la clôture de la conférence internationale.

Quentin Loubou

Le Congo répond à Paris et annonce la victoire du parti présidentiel aux locales

Le Congo a répondu mercredi à la France sur la situation dans le département du Pool et annoncé la victoire du parti présidentiel lors des élections locales du 16 juillet, après celle au premier tour des législatives.

Paris s'est déclaré lundi « préoccupé » par la situation dans le département du Pool, lançant un « appel » aux autorités de Brazzaville « pour rétablir rapidement les conditions qui permettront la tenue des élections dans toutes les circonscriptions concernées ». « Le gouvernement a été responsable et prudent en reportant les élections dans le Pool », a répondu Thierry Moungalla, ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement interrogé par l'AFP. « L'objectif est de tenir les élections dans ces circonscriptions du Pool dans les délais raisonnables, mais pour y arriver il faut un niveau de sécurité suffisant ». Le ministre congolais de l'Intérieur, Raymond Zéphirin Mboulou, a par ailleurs annoncé la victoire du parti présidentiel aux élections locales du 16 juillet, le même jour que le premier tour des législatives. Le Parti congolais du travail (PCT) devrait contrôler la quasi-totalité des conseils départementaux et municipaux, avec près de 450 sièges à lui seul.

L'Union panafricaine pour la démocratie sociale (UPADS) se contente de 54 sièges contre moins de 40 sièges pour l'Union des démocrates et humanistes (UDH-Yuki) de Guy-Brice Parfait Kolélas. Aucun chiffre n'a été avancé sur le taux de participation comme lors du premier tour des législatives où le PCT a été crédité de 70 sièges sur les 151 de la future Assemblée nationale.

D'après AFP

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

Encore un match reporté pour l'AC Léopards de Dolisie

Initialement prévue pour ce 26 juillet au stade Denis-Sassou-N'Guesso à Dolisie, la rencontre AC Léopards - AS Otoho, comptant pour la 27e journée a été reportée sine die.

Cette rencontre a été repoussée à cause de la préparation du match des Diables rouges locaux contre les Léopards de la République démocratique du Congo, s'inscrivant dans le cadre de la manche aller des éliminatoires du Championnat d'Afrique des nations (Chan).

Dans la présélection, l'équipe de l'AC Léopards compte 9 joueurs : Bissiki; Moubhio; Bakoua; Rozan, Lakolo; Gandzé; Tchilimbou; Ankira et Makiessé. L'AS Otoho a aussi des joueurs présélectionnés dans cette pré-liste notamment: Jaurès Ngombé; Bersyl Obassi et Faria Ondongo. C'est pour la deuxième fois depuis le début de la phase retour, que le leader du championnat voit ses rencontres avec les équipes les mieux clas-



Le match retour de la coupe du Congo opposant l'AC Léopards à l'AS Otoho/Adiac

sées de la compétition être reportées. D'ailleurs, leur match de la 21e journée contre le Club athlétique renaissance aiglon a été aussi ajourné. Et jusqu'à lors cette

rencontre n'a pas encore été reprogrammée. AC Léopards occupe la tête du classement avec 58 points soit trois de plus que l'AS Otoho.

James Golden Eloué

JEUX DE LA FRANCOPHONIE 2017

Les Diables rouges quittent prématurément la compétition

Les Congolais ne disputeront pas les demi-finales des 8es Jeux. Les doubles vainqueurs des Jeux de Beyrouth (2009) et de Nice (2013) n'ont pas pu faire mieux qu'un nul de (0-0), le mardi face au Mali dans le cadre de la dernière journée des matches du groupe B. Les Maliens profitent donc de la contre-performance du Cameroun face au Niger (0-0) pour accéder en demi-finales des Jeux de la Francophonie, qui se disputent à Abidjan en Côte d'Ivoire.

Après la défaite contre le Cameroun (0-2) lors de la 2e journée, l'avenir des Congolais ne se tenait que sur un fil. Les Diables rouges (vainqueurs du Niger (4-1) dès l'entame de la compétition),

devraient à tout prix l'emporter face au Mali puis espérer une contre-performance du Cameroun face au Niger pour se qualifier au second tour. Alors que le Niger avait fait le boulot en tenant en échec le Cameroun, le Congo de son côté n'a pas pu trouver la moindre faille face au Mali.

Ces deux résultats nuls profitent plutôt au Mali, qui se qualifie devant le Cameroun à la différence de buts (5 points+3 pour le Mali contre 5 points+2 pour le Cameroun). Le Mali rencontrera en demi-finale, la Côte d'Ivoire, leader du groupe A après sa victoire (2-0) sur le Liban.

J.G.E.

Alex Ngouari-Mouissi en finale des 1500m

L'athlète congolais s'est qualifié en finale, en occupant la deuxième place de la série pour une durée de 3'46. Ce 27 juillet, Alex Ngouari-Mouissi tentera donc d'offrir au Congo sa troisième médaille. Or, argent ou bronze, nul ne le sait précisément. Il faut attendre la réalité sur le terrain. En rappel, le mois

passé à Yaoundé, au Cameroun, il avait remporté la médaille de bronze au meeting bronze prix CAA (1500m) avec un chrono de 3'56"01. Pour ces 8èmes Jeux de la Francophonie, il a amélioré son chrono. Lors des championnats régionaux de Dakar en 2015, le compétiteur congolais a terminé sa course en tête dans la même

catégorie. Au plan local, il a déjà remporté plusieurs titres. Après la sortie prématurée des Diables rouges au football, le regard du public sportif congolais sont rivés sur Alex Ngouari-Mouissi pour cette finale des 1500m, qui se dispute ce jeudi 27 juillet à Abidjan en Côte d'Ivoire.

Romique Nerplat Makaya